

TELUS CORPORATION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(NON VÉRIFIÉ)

31 MARS 2010

États consolidés intermédiaires des résultats et des autres éléments du résultat étendu

(non vérifié)

Périodes terminées les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre	
	2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 375 \$	2 375 \$
CHARGES D'EXPLOITATION		
Exploitation	1 429	1 441
Coûts de restructuration (note 6)	6	28
Amortissement des immobilisations corporelles	345	334
Amortissement des actifs incorporels	108	93
	1 888	1 896
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	487	479
Autres charges, montant net	8	5
Coûts de financement (note 7)	112	95
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	367	379
Impôts sur les bénéfices (note 8)	99	57
BÉNÉFICE NET	268	322
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (note 17 b)		
Variation de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	17	29
Écart de conversion découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(1)	1
	16	30
RÉSULTAT ÉTENDU	284 \$	352 \$
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	267 \$	321 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1
	268 \$	322 \$
TOTAL DU RÉSULTAT ÉTENDU ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	283 \$	351 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1
	284 \$	352 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (note 9)		
– De base	0,84 \$	1,01 \$
– Dilué	0,84 \$	1,01 \$
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (note 10)	0,475 \$	0,475 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION		
– De base	318	318
– Dilué	319	318

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

(en millions)	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	46 \$	41 \$
Débiteurs (notes 13, 19 b)	737	694
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	31	16
Stocks (note 19 b)	206	270
Frais payés d'avance	173	105
Actifs dérivés (note 4 h)	2	1
	1 195	1 127
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles et autres, montant net (note 14)	7 637	7 729
Actifs incorporels, montant net (note 15)	5 096	5 148
Écart d'acquisition, montant net (note 15)	3 572	3 572
Autres actifs à long terme (note 19 b)	1 642	1 602
Placements	40	41
	17 987	18 092
	19 182 \$	19 219 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 19 b)	1 388 \$	1 385 \$
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer	6	182
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration (note 6)	86	135
Dividendes à payer	152	150
Facturation par anticipation et dépôts de clients (note 19 b)	687	674
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 16)	82	82
Tranche à court terme des passifs dérivés (note 4 h)	48	62
Tranche à court terme des impôts futurs	288	294
	2 737	2 964
Passif à long terme		
Dette à long terme (note 16)	6 072	6 090
Autres passifs à long terme (note 19 b)	1 281	1 271
Impôts futurs	1 362	1 319
	8 715	8 680
Total du passif	11 452	11 644
Capitaux propres		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote (note 17)	7 709	7 554
Part des actionnaires sans contrôle	21	21
	7 730	7 575
	19 182 \$	19 219 \$

Engagements et passifs éventuels (note 18)

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés intermédiaires de la variation des capitaux propres

(non vérifié)

	Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote										
	Capitaux fournis					Part des actionnaires sans contrôle					
	Actions ordinaires		Capital-actions			Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total	Total	Total
	Nombre d'actions	Capital-actions	Nombre d'actions	Capital-actions	Capital-actions						
(en millions de dollars)											
Solde au 1 ^{er} janvier 2009	174 817 514	2 216 \$	142 831 858	3 069 \$	5 285 \$	168 \$	1 762 \$	(130) \$	7 085 \$	23 \$	7 108 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	—	321	—	321	1	322
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	—	—	—	—	30	30	—	30
Dividendes (note 10 a)	—	—	—	—	—	—	(151)	—	(151)	—	(151)
Actions émises en vertu de l'exercice au comptant d'options sur actions (note 17 c)	1 506	—	14 300	1	1	—	—	—	1	—	1
Charge relative à l'attribution d'options sur actions constatée au cours de la période (note 11)	—	—	—	—	—	4	—	—	4	—	4
Solde au 31 mars 2009	174 819 020	2 216 \$	142 846 158	3 070 \$	5 286 \$	172 \$	1 932 \$	(100) \$	7 290 \$	24 \$	7 314 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	174 819 020	2 216 \$	142 875 516	3 070 \$	5 286 \$	181 \$	2 159 \$	(72) \$	7 554 \$	21 \$	7 575 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	—	267	—	267	1	268
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	—	—	—	—	16	16	—	16
Dividendes (note 10 a)	—	—	—	—	—	—	(152)	—	(152)	(1)	(153)
Actions émises en vertu de l'exercice au comptant d'options sur actions (note 17 c)	1 876	—	3 870	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions (note 17 c)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions (note 10 b)	—	—	2 080	—	—	—	—	—	—	—	—
Dividendes réinvestis en actions	—	—	669 514	21	21	—	—	—	21	—	21
Paiements facultatifs en espèces	—	—	9 721	—	—	—	—	—	—	—	—
Charge relative à l'attribution d'options sur actions constatée au cours de la période (note 11)	—	—	—	—	—	3	—	—	3	—	3
Solde au 31 mars 2010	1 74 820 896	2 216 \$	143 560 701	3 091 \$	5 307 \$	184 \$	2 274 \$	(56) \$	7 709 \$	21 \$	7 730 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

Périodes terminées les 31 mars (en millions)	Trimestre	
	2010	2009
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	268 \$	322 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :		
Amortissement	453	427
Impôts futurs	31	(11)
Rémunération à base d'actions (note 11 a)	1	9
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	7	4
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(45)	(53)
Coûts de restructuration, déduction faite des versements en espèces (note 6)	(49)	(1)
Amortissement des gains reportés sur les opérations de cession-bail de bâtiments, amortissement des éléments reportés et autres, montant net	(1)	20
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 19 c)	(251)	(103)
Rentrées liées aux activités d'exploitation	414	614
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépenses en immobilisations (notes 5, 14, 15)	(311)	(474)
Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs	3	—
Autres	1	(4)
Sorties liées aux activités d'investissement	(307)	(478)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	—	1
Dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote (note 10 a)	(129)	(151)
Émission de titres de créance à long terme (notes 16, 19 c)	875	3 574
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme (notes 16, 19 c)	(847)	(3 499)
Dividendes versés par une filiale à des actionnaires sans contrôle	(1)	—
Rentrées (sorties) liées aux activités de financement	(102)	(75)
SITUATION DE TRÉSORERIE		
Augmentation de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	5	61
Encaisse et placements temporaires, montant net au début	41	4
Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin	46 \$	65 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE		
Intérêts (versés)	(36) \$	(49) \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement [note 8]) (payés) reçus, montant net	(251) \$	(214) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

31 MARS 2010

TELUS Corporation a été constituée en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. (« BC TELECOM ») et l'ancienne société située en Alberta TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT. Par la suite, le 31 janvier 1999, BC TELECOM a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, la société est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). TELUS Corporation a son siège social au 3777 Kingsway, 21^e étage, Burnaby (Colombie-Britannique) V5H 3Z7.

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications au Canada; elle offre un éventail complet de produits et de services de télécommunications. La société est le plus important fournisseur titulaire de services de télécommunications dans l'Ouest canadien et fournit aussi des services de données, de protocole Internet, de transmission de la voix et de communications mobiles dans le centre et l'est du Canada.

Notes complémentaires	Page	Description
Application générale		
1. États financiers intermédiaires	7	Explication sommaire du mode de présentation des états financiers consolidés intermédiaires.
2. Faits nouveaux concernant les conventions comptables	7	Revue sommaire des faits nouveaux concernant les principes comptables généralement reconnus qui ont, auront ou qui pourraient avoir une incidence sur la société.
3. Politiques financières liées à la structure du capital	7	Revue sommaire des objectifs, des politiques et des procédures de la société pour gérer sa structure du capital.
4. Instruments financiers	10	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des instruments financiers, y compris la gestion des risques connexes et des justes valeurs.
Éléments portant sur les résultats d'exploitation consolidés		
5. Information sectorielle	17	Présentation sommaire de l'information sectorielle régulièrement transmise au principal responsable de l'exploitation de la société.
6. Coûts de restructuration	18	Tableau récapitulatif et revue sommaire des coûts de restructuration.
7. Coûts de financement	19	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les coûts de financement selon leur nature.
8. Impôts sur les bénéfices	19	Sommaire du rapprochement de la charge d'impôts au taux prévu par la loi et de la charge d'impôts constatée.
9. Montants par action	20	Tableau récapitulatif et revue sommaire des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul des montants par action et de l'information connexe.
10. Dividendes par action	20	Tableau récapitulatif des dividendes déclarés.
11. Rémunération à base d'actions	21	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire de la rémunération découlant des attributions d'options sur actions, des unités d'actions restreintes et du régime d'achat d'actions à l'intention des employés.
12. Avantages sociaux futurs	24	Sommaire et revue des avantages sociaux futurs et de l'information connexe.
Éléments portant sur la situation financière consolidée		
13. Débiteurs	24	Tableau récapitulatif et revue sommaire des opérations de fiducie de titrisation conclues dans des conditions normales de concurrence et de l'information connexe.
14. Immobilisations corporelles et autres	26	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les immobilisations corporelles et autres.
15. Actifs incorporels et écart d'acquisition	27	Tableau récapitulatif des actifs incorporels, incluant l'écart d'acquisition.
16. Dette à long terme	28	Tableau récapitulatif de la dette à long terme et de l'information connexe.

Notes complémentaires	Page	Description
Éléments portant sur la situation financière consolidée (suite)		
17. Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	29	Revue des éléments concernant les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote, y compris les détails des autres éléments du résultat étendu, du cumul des autres éléments du résultat étendu et des sommaires de la répartition des options sur actions selon leur prix.
18. Engagements et passifs éventuels	32	Revue sommaire des passifs éventuels, des garanties, des réclamations et des poursuites.
Autres		
19. Renseignements financiers supplémentaires	34	Tableaux récapitulatifs des éléments qui composent certains postes importants des états financiers.
20. Différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis	35	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis selon leur pertinence pour la société.

1 états financiers intermédiaires

Les notes complémentaires figurant dans ces états financiers consolidés intermédiaires comprennent uniquement les événements et les opérations d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans les états financiers vérifiés annuels de TELUS Corporation. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés vérifiés de TELUS Corporation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Ces états financiers consolidés intermédiaires sont préparés suivant les mêmes conventions comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites aux états financiers consolidés de TELUS Corporation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires reflètent tous les ajustements (de nature récurrente) qui sont, de l'avis de la société, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Les expressions « TELUS » et la « société » désignent TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales.

2 faits nouveaux concernant les conventions comptables

Alignement avec les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement alignés sur les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS de l'IASB »). La période de transition doit prendre fin d'ici 2011. La société devra utiliser les normes convergentes dans la présentation de ses états financiers intermédiaires et annuels s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, date à laquelle la société a décidé d'adopter ces normes.

3 politiques financières liées à la structure du capital

La société gère le capital dans le but i) de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital en fonction d'un risque acceptable; ii) d'assurer un équilibre entre les intérêts des détenteurs de titres de participation et ceux des détenteurs de titres de créance.

Aux fins de la gestion du capital, la définition de capital inclut les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote (capitaux propres) (compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat étendu), la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu), l'encaisse et les placements temporaires, ainsi que les créances titrisées.

La société gère la structure du capital et ajuste celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la société peut ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote, peut racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat permis dans le cours normal des activités, peut

émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres de créance, peut émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou peut accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

La société surveille le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement excluant les coûts de restructuration (le « BAIIA excluant les coûts de restructuration »), ainsi que les ratios de distribution.

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur douze mois. La dette nette est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; le calcul de la dette nette se présente comme dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette. Le calcul du BAIIA excluant les coûts de restructuration est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; le calcul du BAIIA excluant les coûts de restructuration se présente comme dans le tableau qui suit. Historiquement, cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de la société.

Le ratio de distribution présenté est calculé comme les dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote du trimestre, comptabilisés dans les états financiers, multipliés par quatre et divisés par la somme du bénéfice de base par action des quatre derniers trimestres des périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice de base par action annuel pour les exercices); le ratio de distribution présenté du bénéfice net ajusté varie du fait qu'il exclut les ajustements liés aux impôts sur les bénéfices et la perte liée au rachat de titres de créance à long terme et les incidences continues des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net.

La stratégie de la société en 2010, qui est demeurée inchangée par rapport à 2009 (à l'exception de la révision de l'indication relative au ratio de distribution de façon que celui-ci se situe dans la fourchette de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective) vise à maintenir les politiques financières énoncées dans le tableau suivant. La société estime que ses politiques et directives financières, qui sont revues une fois par an, ont atteint un niveau optimal et qu'elles lui permettent d'avoir un accès raisonnable aux marchés des capitaux, en maintenant des cotes de crédit de BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes.

Aux 31 mars ou pour les périodes de douze mois terminées à ces dates
(en millions de dollars)

	Politique	2010	2009
Composantes des ratios d'endettement et de couverture			
Dette nette ¹		7 235 \$	7 301 \$
BAIIA excluant les coûts de restructuration ²		3 693 \$	3 816 \$
Montant net des intérêts débiteurs ³		549 \$	449 \$
Ratio d'endettement			
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration	1,5 – 2,0	2,0	1,9
Ratios de couverture			
Couverture des intérêts sur la dette à long terme ⁴		3,1	4,3
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration ⁵		6,7	8,5
Autres mesures			
Ratio de distribution des bénéfices nets ajustés ⁶		67 %	57 %
Ratio de distribution		64 %	52 %

1. La dette nette est calculée comme suit :

	2010	2009
Dette à long terme (note 16)	6 154 \$	6 512 \$
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	29	27
Passif dérivé, montant net	747	651
Cumul des autres éléments du résultat étendu découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains (excluant les incidences fiscales)	(49)	(124)
Encaisse et placements temporaires, montant net	(46)	(65)
Produit cumulé de la titrisation des créances (note 13)	400	300
Dette nette	7 235 \$	7 301 \$

2. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration est calculé comme suit :

	2010				2009			
	Cumul jusqu'à ce jour : ajouter (déduire)				Cumul jusqu'à ce jour : ajouter (déduire)			
	Trimestre correspondant	Exercice précédent	Trimestre considéré	Total	Trimestre correspondant	Exercice précédent	Trimestre considéré	Total
BAIIA (note 5)	(906) \$	3 491 \$	940 \$	3 525 \$	(949) \$	3 779 \$	906 \$	3 736 \$
Coûts de restructuration (note 6)	(28)	190	6	168	(7)	59	28	80
BAIIA excluant les coûts de restructuration	(934) \$	3 681 \$	946 \$	3 693 \$	(956) \$	3 838 \$	934 \$	3 816 \$

3. Le montant net des intérêts débiteurs est le montant net des coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculé sur douze mois (les pertes constatées liées au rachat de titres de créance à long terme, le cas échéant, sont incluses dans le montant net des intérêts débiteurs).
4. La couverture des intérêts sur la dette à long terme est le bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme (incluant les pertes constatées liées au rachat de titres de créance à long terme, le cas échéant).
5. La couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de la société.
6. Les bénéfices nets ajustés par action ordinaire et action sans droit de vote sont calculés comme suit :

	2010	2009
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	2,98 \$	3,63 \$
Ajustements liés aux impôts	(0,36)	(0,30)
Perte liée au rachat de titres de créance à long terme, déduction faite des impôts sur les bénéfices	0,22	—
Incidences des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(0,01)	—
Bénéfices nets ajustés par action ordinaire et action sans droit de vote – de base	2,83 \$	3,63 \$

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration s'est accru puisque la diminution du BAIIA excluant les coûts de restructuration a été en partie contrebalancée uniquement par la baisse de la dette nette. Le ratio de couverture des intérêts sur la dette à long terme était de 3,1 fois, soit une diminution par rapport à 4,3 fois à l'exercice précédent. Une augmentation des intérêts sur la dette à long terme, imputable en grande partie aux pertes liées au rachat de titres de créance à long terme comptabilisées en décembre 2009, a fait baisser le ratio de 0,7 alors que la diminution du bénéfice avant impôts sur les bénéfices et intérêts débiteurs sur la dette à long terme a fait baisser le ratio de 0,5. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration s'est établi à 6,7 fois, soit une baisse par rapport à 8,5 fois en 2009, en raison principalement des pertes liées au rachat de titres de créance à long terme comptabilisées en décembre 2009.

4 instruments financiers

a) Risques – Aperçu

Les instruments financiers de la société et la nature des risques auxquels ils pourraient être assujettis sont présentés dans le tableau suivant.

Instrument financier	Risques				
	Crédit	Liquidité	Risques de marché		
Change			Taux d'intérêt	Autre risque de prix	
Évalué au coût ou au coût après amortissement					
Encaisse et placements temporaires	X		X	X	
Débiteurs	X		X		
Créditeurs		X	X		
Créditeurs à l'égard de la restructuration		X			
Obligations à court terme		X		X	
Dettes à long terme		X	X	X	
Évalué à la juste valeur					
Placements à court terme				X	X
Placements à long terme					X
Dérivés liés aux opérations de change ¹	X	X	X		
Dérivés liés à la rémunération à base d'actions ¹	X	X			X
Dérivés liés aux swaps de devises ¹	X	X	X	X	

1. Les instruments financiers dérivés font l'objet d'une politique qui prescrit qu'aucun instrument dérivé ne doit servir à des fins spéculatives ni d'endettement (le corollaire voulant que toutes les opérations concernant des dérivés aient pour seul objet la gestion des risques) et qui établit des critères déterminant le degré de solvabilité des contreparties avec lesquelles la société peut conclure des opérations.

b) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute (se reporter à la note 4 c), la meilleure représentation de l'exposition maximale de la société au risque de crédit (excluant les incidences fiscales) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats attendus par la société.

(en millions)	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
Encaisse et placements temporaires, montant net	46 \$	41 \$
Débiteurs	737	694
Actifs dérivés	5	1
	788 \$	736 \$

Encaisse et placements temporaires : La société a réduit considérablement son risque de crédit associé à l'encaisse et aux placements temporaires en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte cote de qualité supérieure et d'autres tiers solvables. Un examen continu est exécuté pour évaluer les changements de l'état des tiers.

Débiteurs : Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit par l'importante clientèle diversifiée de la société, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. La société applique un programme d'évaluation du crédit des clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. Elle maintient des provisions pour les pertes de crédit potentielles, et ces pertes ont été conformes aux prévisions de la direction jusqu'à maintenant.

Le tableau suivant présente l'analyse du classement chronologique des comptes clients qui ne font pas l'objet d'une provision aux dates des bilans consolidés. Au 31 mars 2010, la durée de vie moyenne des comptes clients est de 31 jours (35 jours au 31 décembre 2009) et la durée de vie moyenne des comptes clients en souffrance est de 76 jours (72 jours au 31 décembre 2009). Aucun intérêt n'est imputé sur les comptes clients courants. Par la suite, les intérêts sont imputés au taux du marché sur les soldes impayés.

(en millions)	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
Comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses		
Courants	413 \$	321 \$
De 30 à 60 jours en souffrance	62	86
De 61 à 90 jours en souffrance	15	23
En souffrance depuis plus de 90 jours	66	67
	556 \$	497 \$
Comptes clients (note 19 b)	605 \$	556 \$
Provision pour créances douteuses	(49)	(59)
	556 \$	497 \$

La société doit faire des estimations importantes relativement à la provision pour créances douteuses. La conjoncture, les informations historiques, la raison pour laquelle les comptes sont en souffrance ainsi que le secteur d'activité d'où proviennent les comptes clients sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si les comptes en souffrance devraient faire l'objet d'une provision; les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la provision pour créances douteuses à l'encontre des comptes clients. La dotation à la provision pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les comptes clients dépassant un certain solde et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucun compte client n'est radié directement à même la dotation à la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à la provision pour créances douteuses de la société.

Périodes terminées les 31 mars (en millions)	Trimestre	
	2010	2009
Solde au début	59 \$	77 \$
Ajouts (dotation à la provision pour créances douteuses)	16	26
Utilisation nette	(26)	(17)
Solde à la fin	49 \$	86 \$

Mis à part le risque de crédit normal des comptes clients lié à ses droits conservés, la société n'a pas d'exposition continue au risque de crédit lié à ses créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, comme il est décrit plus en détail à la note 13.

Actifs dérivés (et passifs dérivés) : Les contreparties aux contrats de swaps de devises de la société, aux contrats à terme d'actions réglés en espèces au titre de la rémunération à base d'actions ainsi qu'aux dérivés liés aux opérations de change sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une cote de qualité supérieure. Le montant en dollars du risque de crédit lié à des contrats conclus avec l'une ou l'autre de ces institutions financières est limité, et les cotes de crédit des contreparties font l'objet d'un suivi. La société n'accorde ni ne reçoit de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de sa cote de crédit et de celle de ses contreparties. Elle est exposée à des pertes sur créances qui pourraient résulter de la non-exécution des contreparties, mais elle considère ce risque comme minime. Les passifs dérivés de la société ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit.

c) Risque de liquidité

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, décrites plus en détail à la note 3, la société gère son risque de liquidité à l'aide d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui lui permet de gérer ses liquidités excédentaires et ses besoins en liquidités selon les besoins réels de la société et de ses filiales, en maintenant des facilités bancaires bilatérales et des facilités de crédit consortial, en maintenant un programme de papier commercial, en vendant des créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels et en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers. Comme il est indiqué à la note 16 c), la société a d'importantes échéances de titres de créance au cours des années à venir. Au 31 mars 2010, la société pouvait émettre un montant de 3 milliards de dollars de titres de créance ou de participation en vertu d'un prospectus préalable de base, en vigueur jusqu'en octobre 2011 (montant de 3 milliards de dollars au 31 décembre 2009). La société estime que ses cotes de crédit de première qualité lui permettent d'avoir un accès raisonnable aux marchés des capitaux.

La société fait correspondre de façon étroite les échéances contractuelles des passifs financiers dérivés avec celles des risques qu'ils sont censés gérer.

Les échéances prévues des passifs financiers non actualisés de la société ne diffèrent pas de façon importante des échéances contractuelles. Les échéances contractuelles relatives aux passifs financiers non actualisés de la société, qui comprennent les intérêts s'y rapportant (le cas échéant) sont présentées dans les tableaux qui suivent :

Au 31 mars 2010 (en millions)	Non-dérivés					Dérivés			
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Dettes à long terme (se reporter à la note 16)			Autres passifs financiers				
		Toute la dette, sauf les contrats de location-acquisition ^{1,2}	Contrats de location-acquisition	Montants des swaps de devises à être échangés ²		Montants des swaps de devises à être échangés			Total
			(Reçus)	Payés	Autres	(Reçus)	Payés		
2010									
Deuxième trimestre	914 \$	202 \$	— \$	(55) \$	87 \$	39 \$	(75) \$	78 \$	1 190 \$
Reste de l'exercice	189	214	1	(55)	88	7	(83)	84	445
2011	84	1 679	1	(1 423)	2 152	—	—	—	2 493
2012	—	1 042	—	—	—	—	—	—	1 042
2013	—	532	—	—	—	—	—	—	532
2014	—	907	—	—	—	—	—	—	907
Par la suite	1	3 813	—	—	—	—	—	—	3 814
Total	1 188 \$	8 389 \$	2 \$	(1 533) \$	2 327 \$	46 \$	(158) \$	162 \$	10 423 \$
		Total (se reporter à la note 16 c)			9 185 \$				

- Les sorties de fonds pour le versement d'intérêt à l'égard du papier commercial et les montants prélevés sur les facilités de crédit (le cas échéant) de la société ont été calculés selon les taux en vigueur au 31 mars 2010.
- Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans les swaps de devises de la dette à long terme figurant à la colonne « reçus », ont été établis selon les taux de change en vigueur au 31 mars 2010. Les montants contractuels de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de contrats de swaps de devises.

Au 31 décembre 2009 (en millions)	Non-dérivés					Dérivés			
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Dettes à long terme			Autres passifs financiers				
		Toute la dette, sauf les contrats de location-acquisition ^{1,2}	Contrats de location-acquisition	Montants des swaps de devises à être échangés ²		Montants des swaps de devises à être échangés			Total
			(Reçus)	Payés	Autres	(Reçus)	Payés		
2010									
Premier trimestre	1 023 \$	35 \$	1 \$	— \$	— \$	51 \$	(75) \$	77 \$	1 112 \$
Reste de l'exercice	309	420	1	(113)	175	9	(95)	95	801
2011	—	1 728	1	(1 473)	2 152	—	—	—	2 408
2012	—	1 014	—	—	—	—	—	—	1 014
2013	—	532	—	—	—	—	—	—	532
2014	—	907	—	—	—	—	—	—	907
Par la suite	1	3 813	—	—	—	—	—	—	3 814
Total	1 333 \$	8 449 \$	3 \$	(1 586) \$	2 327 \$	60 \$	(170) \$	172 \$	10 588 \$
		Total			9 193 \$				

- Les sorties de fonds pour le versement d'intérêt à l'égard du papier commercial et les montants prélevés sur la facilité de crédit de la société ont été calculés selon les taux en vigueur au 31 décembre 2009.
- Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans les swaps de devises de la dette à long terme figurant à la colonne « reçus », ont été établis selon les taux de change en vigueur au 31 décembre 2009. Les montants contractuels de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de contrats de swaps de devises.

d) Risque de change

La monnaie fonctionnelle de la société est le dollar canadien, mais elle transige couramment en dollars américains en raison de certains produits et frais d'exploitation habituels qui sont libellés en dollars américains et des achats de stocks et des acquisitions d'immobilisations qu'elle effectue à l'échelle internationale. Le dollar américain est la seule devise à laquelle la société est exposée de façon importante.

La gestion du risque de change de la société consiste à recourir à des contrats de change à terme et des options sur devises pour fixer les taux de change sur les opérations et les engagements en dollars américains à court terme. La comptabilité de couverture n'est appliquée à ces contrats de change à terme et options sur devises assortis d'une échéance à court terme que dans des situations exceptionnelles.

La société est aussi exposée au risque de change puisque la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs de sa dette à long terme libellée en dollars américains fluctueront en raison des variations des taux de change. Des relations de couverture du risque de change ont été établies pour les paiements d'intérêt semestriels connexes et le paiement de capital à l'échéance.

e) Risque de taux d'intérêt

Les variations des taux d'intérêt sur le marché entraîneront des fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs de ses placements temporaires, de ses placements à court terme, de ses obligations à court terme, de sa dette à long terme ou de ses dérivés liés aux swaps de devises.

Lorsque la société dispose de placements temporaires, ces derniers comportent une échéance brève et des taux fixes. Ainsi, leur juste valeur fluctuera en fonction des variations des taux d'intérêt sur le marché. Par contre, des variations des taux d'intérêt sur le marché n'entraîneront pas de fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes s'il y a absence de monétisation.

Si le solde des placements à court terme comprend des instruments de créance ou des instruments de capitaux propres versant des dividendes, la société pourrait être exposée à des risques de taux d'intérêt.

Comme les obligations à court terme découlant de facilités bancaires bilatérales, qui ont généralement des taux d'intérêt variables, sont rarement impayées pendant des périodes dépassant une semaine, le risque de taux d'intérêt lié à cet élément est sans importance.

En ce qui a trait à la dette à long terme actuellement non réglée de la société, à l'exception du papier commercial et des montants prélevés sur ses facilités de crédit (note 16 b), celle-ci est à taux fixe. La juste valeur de la dette à taux fixe fluctuera en fonction des variations des taux d'intérêt sur le marché. Toutefois, en l'absence de remboursement anticipé ou de fluctuations de taux de change, les flux de trésorerie futurs connexes, eux, ne changeront pas. En raison des échéances à court terme du papier commercial, leurs justes valeurs ne sont pas touchées de façon importante par les variations des taux d'intérêt sur le marché, mais ses flux de trésorerie représentant les paiements d'intérêt pourraient l'être dans le cas où le papier commercial est renouvelé.

Les montants prélevés sur les facilités de crédit à court et à long terme de la société seront touchés par les variations des taux d'intérêt sur le marché de la même façon que le papier commercial.

De façon semblable à la dette à taux fixe, la juste valeur des dérivés liés aux swaps de devises fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt sur le marché puisque le taux d'intérêt découlant du swap est fixe. Des variations des taux d'intérêt sur le marché n'entraîneront pas de fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes s'il y a absence de remboursement anticipé.

f) Autre risque de prix

Placements à court terme : Si le solde des placements à court terme comprend des instruments de capitaux propres, la société serait exposée à des risques de prix sur instruments de capitaux propres.

Placements à long terme : La société est exposée à des risques de prix sur instruments de capitaux propres découlant des placements classés comme étant disponibles à la vente. De tels placements sont détenus à des fins stratégiques plutôt qu'à des fins de négociation.

Dérivés liés à la rémunération à base d'actions : La société est exposée à un autre risque de prix découlant de la rémunération à base d'actions réglée en espèces (des cours d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote qui s'apprécient augmentent la charge et la sortie de fonds potentielle). Des contrats de swap sur actions réglés en espèces ont été conclus, établissant un plafond sur le coût de la société lié à l'option de règlement en espèces net liée aux options (note 11 b) et fixant le coût de la société lié à ses unités d'actions restreintes (note 11 c).

g) Risque de marché

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu pour les trimestres terminés les 31 mars 2010 et 2009 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien et du dollar américain, les taux d'intérêt sur le marché et le cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société avaient présenté une variation des montants raisonnables possibles par rapport à leurs valeurs réelles à la date du bilan.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société au risque de change à la date de clôture a été effectuée en fonction de la variation hypothétique qui survient à la date du bilan (contrairement à l'application de la variation hypothétique à toutes les opérations pertinentes au cours des périodes considérées). Les soldes libellés en dollars américains et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés aux dates du bilan ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt à la date de clôture a été effectuée en fonction de la variation hypothétique qui survient au début de l'exercice concerné et qui demeure inchangée jusqu'à la date du bilan. Le montant du capital à la date du bilan concerné et les valeurs nominales ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société à l'autre risque de prix découlant de la rémunération à base d'actions à la date de clôture a été effectuée en fonction de la variation hypothétique qui survient à la date du bilan concerné. Le nombre théorique des actions à la date du bilan concerné, incluant celui des contrats de swap sur actions réglés en espèces, a été utilisé aux fins des calculs.

La charge d'impôts, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés applicables prévus par la loi pour les périodes considérées.

Trimestres terminés les 31 mars (augmentation [diminution] en millions de dollars)	Bénéfice net		Autres éléments du résultat étendu		Résultat étendu	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Variations raisonnables possibles des risques de marché ¹						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	(7) \$	(8) \$	(16) \$	(34) \$	(23) \$	(42) \$
Dépréciation du dollar CA	7 \$	8 \$	16 \$	34 \$	23 \$	42 \$
Variation de 25 points de base du taux d'intérêt sur le marché						
Augmentation du taux	(1) \$	(1) \$	2 \$	3 \$	1 \$	2 \$
Diminution du taux	1 \$	1 \$	(2) \$	(3) \$	(1) \$	(2) \$
Variation de 25 % ² du cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote ³						
Augmentation du cours	(3) \$	– \$	5 \$	5 \$	2 \$	5 \$
Diminution du cours	(5) \$	(10) \$	(5) \$	(5) \$	(10) \$	(15) \$

- Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat étendu ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat étendu n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat étendu sont calculées sans autre modification des hypothèses; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs (par exemple, l'augmentation des taux d'intérêt sur le marché peut occasionner des taux de change plus favorables [une plus grande solidité du dollar canadien]), ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle la société bénéficiera de variations des taux de change et des taux d'intérêt sur le marché; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel la société exerce ses activités aura une incidence sur cette hypothèse.

Il n'a pas été tenu compte de la différence dans le nombre théorique des actions liées aux attributions de rémunérations à base d'actions effectuées au cours de la période considérée qui pourrait s'être produite en raison d'une différence dans le cours des actions sans droit de vote.

- Afin de faciliter la comparaison continue des sensibilités, la société a utilisé une variation constante d'une importance approximative. Reflétant les données portant sur une période de 4,5 ans et calculée sur une base mensuelle, ce qui est conforme aux hypothèses et méthodes établies décrites à la note 11 b), la volatilité du cours des actions sans droit de vote de la société, au 31 mars 2010, s'est établie à 26,6 % (26,0 % en 2009); reflétant les données portant sur le trimestre terminé le 31 mars 2010, la volatilité s'est établie à 22,2 % (20,4 % en 2009).
- Les répercussions hypothétiques des variations du cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société se limitent aux répercussions auxquelles donneraient lieu les éléments liés à la rémunération à base d'actions de la société qui sont comptabilisés à titre d'instruments de passif et les contrats de swap sur actions réglés en espèces connexes.

La société est exposée à d'autres risques de prix liés à ses instruments financiers, comme il est décrit plus en détail à la note 4 f).

h) Juste valeur

Généralités : La valeur comptable de l'encaisse et des placements temporaires, des débiteurs, des crédateurs, des crédateurs à l'égard de la restructuration et des obligations à court terme correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. La valeur comptable des placements de la société comptabilisés au coût n'excède pas leur juste valeur.

La valeur comptable des placements à court terme, le cas échéant, égale leur juste valeur, car ces placements sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. La juste valeur est déterminée directement en fonction des cours du marché sur des marchés actifs.

La juste valeur de la dette à long terme de la société est évaluée en fonction des cours du marché sur des marchés actifs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change est évaluée en fonction des cours du marché sur des marchés actifs de ces instruments financiers ou d'instruments financiers similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des instruments financiers de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables.

La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque lié aux augmentations des charges de rémunération découlant de certains modes de rémunération à base d'actions est fondée sur les estimations de la juste valeur des contrats à terme d'actions réglés en espèces connexes octroyés par les contreparties aux opérations (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société aux dates du bilan).

Les instruments financiers de la société qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente au cours des périodes suivant la constatation initiale ainsi que le niveau au sein de la hiérarchie de la juste valeur utilisé pour les évaluer sont présentés dans le tableau suivant :

(en millions)	Évaluation de la juste valeur à la date de clôture au moyen des éléments suivants							
	Valeur comptable		Cours relevés sur les marchés actifs pour des éléments identiques (Niveau 1)		Autres données importantes pouvant être observées (Niveau 2)		Données importantes ne pouvant être observées (Niveau 3)	
	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
Actif								
Dérivés liés aux opérations de change	2 \$	1 \$	— \$	— \$	2 \$	1 \$	— \$	— \$
Dérivés liés à la rémunération à base d'actions	3	—	—	—	3	—	—	—
	5 \$	1 \$	— \$	— \$	5 \$	1 \$	— \$	— \$
Passif								
Dérivés liés aux opérations de change	4 \$	2 \$	— \$	— \$	4 \$	2 \$	— \$	— \$
Dérivés liés à la rémunération à base d'actions	44	60	—	—	44	60	—	—
Dérivés liés aux swaps de devises	747	721	—	—	747	721	—	—
	795 \$	783 \$	— \$	— \$	795 \$	783 \$	— \$	— \$

Dérivés : Les instruments financiers dérivés de la société qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente suivant la constatation initiale sont présentés dans le tableau suivant :

(en millions)	Date d'échéance maximale	Au 31 mars 2010			Au 31 décembre 2009		
		Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur
Actif à court terme							
Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction au moment de la constatation initiale et utilisés pour gérer le risque de change lié aux produits libellés en dollars américains auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée	2010	25 \$	2 \$	2 \$	23 \$	1 \$	1 \$
Autres actifs à long terme							
Dérivés ¹ utilisés pour gérer le risque lié aux variations de la charge de rémunération à base d'actions et classés comme étant détenus à des fins de couverture ² (note 11 c)	2012	27 \$	3 \$	3 \$	12 \$	— \$	— \$

(en millions)	Date d'échéance maximale	Au 31 mars 2010			Au 31 décembre 2009		
		Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur
Passif à court terme							
Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction au moment de la constatation initiale et utilisés pour gérer le risque de change lié aux achats libellés en dollars américains auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée	2010	99 \$	2 \$	2 \$	102 \$	2 \$	2 \$
Dérivés ¹ désignés comme étant détenus à des fins de couverture ² au moment de la constatation initiale et utilisés pour gérer le risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	2010	78 \$	2	2	79 \$	—	—
Dérivés utilisés pour gérer le risque lié aux variations de la charge de rémunération à base d'actions et classés comme étant détenus à des fins de							
- transaction (note 11 b)	2012	117 \$	39	39	130 \$	51	51
- couverture ^{1,2} (note 11 c)	2010	26 \$	5	7	26 \$	9	9
			48			62	
Ajouter : montants nets à payer aux contreparties à l'égard des dérivés utilisés pour gérer le risque lié aux variations de la charge de rémunération à base d'actions et classés comme étant détenus à des fins de couverture			2			—	
			50 \$	50 \$		62 \$	62 \$
Autres passifs à long terme							
Dérivés ¹ classés comme étant détenus à des fins de couverture ² et utilisés pour gérer le risque de change lié à la dette libellée en dollars américains	2011	2 064 \$	747 \$	770 \$	2 064 \$	721 \$	726 \$
Ajouter : intérêts à payer à l'égard des dérivés utilisés pour gérer le risque de change lié à la dette libellée en dollars américains et classés comme étant détenus à des fins de couverture			23			5	
			770 \$	770 \$		726 \$	726 \$

1. Désignés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie.

2. La comptabilité de couverture est appliquée aux dérivés qui sont désignés comme étant détenus à des fins de couverture.

Non-dérivés : La dette à long terme de la société, qui est évaluée au coût après amortissement et la juste valeur de celle-ci, est présentée dans le tableau suivant :

(en millions)	Au 31 mars 2010		Au 31 décembre 2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme	6 154 \$	6 713 \$	6 172 \$	6 656 \$

i) Comptabilisation des gains et des pertes sur les dérivés

Le tableau suivant présente les gains et les pertes, excluant les incidences fiscales, sur les instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que leur emplacement dans les états consolidés des résultats et des autres éléments du résultat étendu; il n'y avait aucune partie inefficace sur les instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées.

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	Montant du gain (de la perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat étendu (partie efficace) (note 17 b)		Gain (perte) reclassé(e) des autres éléments du résultat étendu aux résultats (partie efficace) (note 17 b)	Montant	
	2010	2009		Emplacement	2010
	Dérivés utilisés pour gérer le risque de change				
- lié à la dette libellée en dollars américains	(27) \$	128 \$	Coûts de financement	(48) \$	84 \$
- lié aux achats libellés en dollars américains	(2)	2	Exploitation	—	5
Dérivés utilisés pour gérer le risque lié aux variations de la charge de rémunération à base d'actions (note 11 c)	3	(1)	Exploitation	(1)	(2)
	(26) \$	129 \$		(49) \$	87 \$

Le tableau suivant présente les gains et les pertes découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture, ainsi que leur emplacement dans les états consolidés des résultats et des autres éléments du résultat étendu.

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	Emplacement	Gain (perte) comptabilisé(e) aux résultats sur les dérivés	
		2010	2009
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	Coûts de financement	(2) \$	5 \$
Dérivés utilisés pour gérer le risque lié aux variations de la charge de rémunération à base d'actions (note 11 b)	Exploitation	9	(6)
		7 \$	(1) \$

5 information sectorielle

Les secteurs isolables de la société sont les services filaires et les services mobiles. Le secteur des services filaires comprend les services locaux et interurbains de transmission de la voix, les services de transmission de données et les autres services de télécommunications, sauf les services mobiles. Le secteur des services mobiles comprend les services de communications personnelles numériques, les ventes d'équipement et les services Internet mobile. La division sectorielle est établie sur la base de similarités technologiques, des compétences techniques nécessaires à la fourniture des produits et services, des caractéristiques des clients, des canaux de distribution employés et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit un montant convenu entre les parties. L'information sectorielle suivante est régulièrement transmise au chef de la direction (le principal responsable de l'exploitation de la société).

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	Services filaires		Services mobiles		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Produits d'exploitation								
Produits externes	1 198 \$	1 245 \$	1 177 \$	1 130 \$	— \$	— \$	2 375 \$	2 375 \$
Produits intersectoriels	36	33	7	7	(43)	(40)	—	—
	1 234	1 278	1 184	1 137	(43)	(40)	2 375	2 375
Charges d'exploitation								
Charges d'exploitation	787	834	685	647	(43)	(40)	1 429	1 441
Coûts de restructuration	4	26	2	2	—	—	6	28
	791	860	687	649	(43)	(40)	1 435	1 469
BAIIA ¹	443 \$	418 \$	497 \$	488 \$	— \$	— \$	940 \$	906 \$
Dépenses en immobilisations totales	252 \$	278 \$	59 \$	196 \$	— \$	— \$	311 \$	474 \$
BAIIA, moins les dépenses en immobilisations totales	191 \$	140 \$	438 \$	292 \$	— \$	— \$	629 \$	432 \$
							940 \$	906 \$
							Amortissement des immobilisations corporelles	334
							Amortissement des actifs incorporels	93
							Bénéfice d'exploitation	479
							Autres charges, montant net	5
							Coûts de financement	95
							Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	379
							Impôts sur les bénéfices	57
							Bénéfice net	322 \$

1. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon la définition de la société, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration. La société a publié des indications au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.

6 coûts de restructuration

Périodes terminées les 31 mars (en millions)	Trimestre	
	2010	2009
Coûts de restructuration		
Effectif		
Départs volontaires	3 \$	5 \$
Départs non volontaires	3	22
Autres	—	1
	6	28
Décaissements		
Effectif		
Départs volontaires	23	2
Départs non volontaires et autres	31	26
Autres	1	1
	55	29
Charges supérieures (inférieures) aux décaissements	(49)	(1)
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration		
Solde au début	135	51
Solde à la fin	86 \$	50 \$

En 2010, les initiatives en cours au titre du Programme d'efficacité opérationnelle sont les suivantes :

- simplification ou automatisation des processus pour réaliser des efficacités opérationnelles;
- simplification des structures organisationnelles au moyen du regroupement des fonctions et de la réduction des paliers de l'organisation;
- mise hors service des produits et services non rentables;
- optimisation des activités d'impartition et de délocalisation des processus d'affaires vers les centres d'appels internationaux de la Société.

Ces initiatives visaient à accroître la productivité opérationnelle à long terme et la compétitivité de la société. Le montant estimatif des coûts de restructuration de la société pour 2010 est d'environ 75 millions de dollars.

7 coûts de financement

Périodes terminées les 31 mars (en millions)	Trimestre	
	2010	2009
Intérêts sur la dette à long terme	113 \$	114 \$
Intérêts sur les obligations à court terme et autres	—	1
Change	—	(7)
	113	108
Intérêts créditeurs		
Intérêts reçus relativement aux remboursements d'impôts	—	(12)
Autres intérêts créditeurs	(1)	(1)
	(1)	(13)
	112 \$	95 \$

8 impôts sur les bénéfices

Périodes terminées les 31 mars (en millions)	Trimestre	
	2010	2009
Impôts exigibles	68 \$	68 \$
Impôts futurs	31	(11)
	99 \$	57 \$

La charge d'impôts de la société diffère de celle obtenue par l'application des taux d'imposition prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)	2010		2009	
Impôts de base fédéral et provinciaux combinés				
aux taux d'imposition prévus par la loi	106 \$	28,9 %	115 \$	30,3 %
Réévaluation du passif d'impôts futurs pour refléter				
les futurs taux d'imposition prévus par la loi	(7)		(19)	
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des questions				
fiscales d'exercices antérieurs et ajustements corrélatifs à ce				
redressement	(1)		(40)	
Rémunération sous forme d'attributions d'options sur actions	1		1	
Charge d'impôts présentée aux états consolidés des résultats				
et des autres éléments du résultat étendu	99 \$	27,0 %	57 \$	15,0 %

La société a recours à des estimations importantes relativement à la composition du passif d'impôts futurs. Les activités de la société sont complexes, et les interprétations, les règlements et les lois liés à l'impôt changent constamment. En conséquence, il y a généralement des questions fiscales à étudier. La société exerce des activités de recherche-développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010, la société a inscrit des crédits d'impôt à l'investissement de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2009), lesquels ont tous été comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

9 montants par action

Le résultat net de base par action ordinaire et action sans droit de vote s'obtient par la division du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote par le nombre moyen pondéré total d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation au cours de la période. Le résultat net dilué par action ordinaire et action sans droit de vote est calculé de façon à rendre compte des attributions d'options sur actions.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action. Le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote est équivalent au bénéfice dilué attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote pour toutes les périodes présentées.

Périodes terminées les 31 mars (en millions)	Trimestre	
	2010	2009
Nombre moyen pondéré total de base d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation	318	318
Effet des titres dilutifs		
Attributions d'options sur actions	1	—
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation	319	318

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, le calcul du résultat dilué par action ordinaire et action sans droit de vote ne tient pas compte de certaines attributions d'options sur actions en cours visant 8 millions d'options (9 millions en 2009), parce que le prix d'exercice de ces attributions d'options était supérieur au cours du marché moyen des actions ordinaires et des actions sans droit de vote durant les périodes visées.

10 dividendes par action

a) Dividendes déclarés

Trimestres terminés les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	2010			2009		
	Déclaré pour les détenteurs inscrits en date du	Versé aux actionnaires le	Total	Déclaré pour les détenteurs inscrits en date du	Versé aux actionnaires le	Total
Dividende par action ordinaire et action sans droit de vote Dividende de 0,475 \$ (0,475 \$ en 2009)	11 mars 2010	1 ^{er} avril 2010	152 \$	11 mars 2009	1 ^{er} avril 2009	151 \$
Dividendes sur actions ordinaires et actions sans droit de vote payés ou à payer en espèces			120 \$			151 \$
Dividendes sur actions ordinaires et actions sans droit de vote devant être réinvestis en actions sans droit de vote nouvellement émises			32			—
			152 \$			151 \$

Des dividendes à payer au 31 décembre 2009, une tranche de 129 millions de dollars a été payée en espèces et le reste a été réinvesti en actions sans droit de vote nouvellement émises.

Le 4 mai 2010, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,50 \$ par action sur les actions ordinaires et les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société payable le 2 juillet 2010, aux détenteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juin 2010. Le montant final du paiement des dividendes est tributaire du nombre d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 10 juin 2010.

b) Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

La société offre un régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions dans le cadre duquel les détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote admissibles peuvent acquérir des actions sans droit de vote au moyen du réinvestissement des dividendes et faire des paiements additionnels facultatifs en espèces au

fiduciaire. En vertu de ce régime, la société a le choix d'offrir de nouvelles actions ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier.

Réinvestissement des dividendes : La société peut, à son gré, offrir des actions sans droit de vote à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. La société a annoncé, avec prise d'effet pour le dividende payable le 4 janvier 2010, qu'elle émettra des actions sans droit de vote sur le capital autorisé à un escompte de 3 %. En ce qui concerne les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et sur les actions sans droit de vote durant le trimestre terminé le 31 mars 2010, un montant de 32 millions de dollars (5 millions de dollars en 2009) a été réinvesti dans des actions sans droit de vote.

Paiements facultatifs en espèces : Les actions acquises au moyen des paiements facultatifs en espèces sont assujetties à un investissement minimal de 100 \$ par opération et à un montant maximal de 20 000 \$ par année civile.

11 rémunération à base d'actions

a) Éléments de la rémunération à base d'actions

Les charges d'exploitation figurant dans les états consolidés des résultats et des autres éléments du résultat étendu ainsi que dans les états consolidés des flux de trésorerie comprennent les montants de la rémunération à base d'actions suivants :

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2010			2009		
	Charges d'exploitation	Sorties de fonds liées à l'exploitation connexes	Ajustement à l'état des flux de trésorerie	Charges d'exploitation	Sorties de fonds liées à l'exploitation connexes	Ajustement à l'état des flux de trésorerie
Attributions d'options sur actions ¹	1 \$	(6) \$	(5) \$	5 \$	(3) \$	2 \$
Unités d'actions restreintes ²	7	(1)	6	8	(1)	7
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	7	(7)	—	8	(8)	—
	15 \$	(14) \$	1 \$	21 \$	(12) \$	9 \$

1. La charge (le recouvrement) découlant des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net, déduction faite des incidences du contrat de swap sur actions réglé en espèces (se reporter à la note 4 i), s'est établie à (2) \$ (1 \$ en 2009).
2. La charge découlant des unités d'actions restreintes ne tient pas compte des incidences du contrat de swap sur actions réglé en espèces (se reporter à la note 4 i).

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, les sorties de fonds liées à l'exploitation connexes relativement aux attributions d'options sur actions comprennent les sorties de fonds découlant des contrats de swap sur actions réglés en espèces de 5 millions de dollars (2 millions de dollars en 2009). Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, l'économie d'impôts découlant de la rémunération à base d'actions s'est établie à 3 millions de dollars (5 millions de dollars en 2009); comme il est indiqué à la note 8, les montants à l'égard de la rémunération à base d'actions n'étaient pas tous déductibles aux fins d'imposition.

b) Attributions d'options sur actions

Généralités : La société applique la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les attributions de rémunérations à base d'actions à ses employés. La période d'acquisition des droits au titre des attributions d'options sur actions est habituellement de trois ans (la durée de service requise), mais elle peut aussi s'échelonner sur une période maximale de cinq ans. La méthode d'acquisition de ces droits (en bloc ou graduelle) est déterminée à la date d'attribution ou avant cette date; toutes les attributions d'options sur actions octroyées après 2004 sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc.

Attributions d'options sur actions comptabilisées à titre d'instruments de capitaux propres : La juste valeur moyenne pondérée des attributions d'options sur actions octroyées et les hypothèses moyennes pondérées utilisées dans l'estimation de la juste valeur au moment de l'attribution à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes (modèle analytique) se présentent comme suit :

Périodes terminées les 31 mars	Trimestre	
	2010	2009
Juste valeur de l'attribution d'options sur actions (par option sur actions)	4,22 \$	3,63 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,5 %	2,3 %
Durée de vie prévue ¹ (en années)	4,5	4,5
Volatilité prévue	26,3 %	26,0 %
Taux de rendement	5,8 %	6,2 %

1. La durée contractuelle maximale des attributions d'options sur actions octroyées en 2010 et en 2009 était de sept ans.

Le taux d'intérêt sans risque utilisé pour déterminer la juste valeur des attributions d'options sur actions est basé sur une courbe des taux du gouvernement du Canada qui a cours au moment de l'attribution. La durée de vie prévue des attributions d'options sur actions est fondée sur les données historiques de la société relatives à l'exercice de l'attribution d'options sur actions. De même, la volatilité prévue tient compte de la volatilité historique des actions sans droit de vote de la société. Le taux de rendement représente le dividende annualisé ayant cours à la date d'attribution, divisé par le prix d'exercice de l'attribution d'options sur actions. Les dividendes ne sont pas versés sur des attributions d'options sur actions non exercées et ne peuvent faire l'objet d'acquisition de droits.

Certaines attributions d'options comportent une option de règlement en capitaux propres net. Comme il est décrit plus en détail à la note 17 c), il revient à la société de choisir si l'exercice d'une attribution d'options sur actions est réglé comme une option sur actions ou au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net.

Attributions d'options sur actions comptabilisées à titre d'instruments de passif : La presque totalité des attributions d'options sur actions en cours de la société qui avaient été octroyées avant le 1^{er} janvier 2005 ont une option de règlement en espèces net. Le titulaire d'options dispose du choix d'exercer l'option de règlement en espèces net. Les attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées par cette modification prennent davantage les caractéristiques d'instruments de passif plutôt que d'instruments de capitaux propres. Pour les attributions d'options sur actions en cours qui ont été modifiées et octroyées après 2001, la charge minimale constatée à leur égard correspondra à leurs justes valeurs à la date d'attribution.

La société a conclu un contrat de swap sur actions réglé en espèces qui établit un plafond des coûts pour la société liés à la presque totalité des attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées. Le tableau suivant présente les attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées et la composition de leurs justes valeurs à la date d'exercice plafonnée.

Au 31 mars 2010 (en millions de dollars, sauf par attribution d'options sur actions en cours qui est touchée)	Moyenne pondérée		Charge supplémentaire découlant de l'option de règlement en espèces net	Juste valeur à la date d'exercice plafonnée par un contrat de swap sur actions réglé en espèces	Attributions d'options sur actions qui sont touchées en cours	Valeur intrinsèque totale ¹	Valeur nominale connexe du contrat de swap sur actions réglé en espèces (note 4 h)
	Prix d'exercice	Juste valeur à la date d'attribution					
Attributions d'options sur actions qui sont touchées octroyées pour des :							
actions ordinaires avant 2002	38,72 \$	s.o. ²	15,54 \$	54,26 \$	105 010	— \$	3 \$
actions sans droit de vote avant 2002	30,79 \$	s.o. ²	24,36 \$	55,15 \$	1 205 838	6	63
actions sans droit de vote après 2001	23,35 \$	7,37 \$	24,43 \$	55,15 \$	963 199	13	51
					2 274 047	19 \$	117 \$

1. La valeur intrinsèque totale est calculée en fonction du prix par action au 31 mars 2010 qui s'établit à 37,80 \$ pour les actions ordinaires et à 36,34 \$ pour les actions sans droit de vote. La différence entre le montant de la valeur intrinsèque totale dans ce tableau et le montant présenté à la note 19 b) représente l'incidence, le cas échéant, de la constatation de la charge minimale découlant des justes valeurs à la date d'attribution pour les attributions d'options sur actions qui sont touchées en cours.
2. Les PCGR du Canada n'exigent pas que les justes valeurs à la date d'attribution soient déterminées pour les attributions d'options sur actions effectuées avant 2002.

c) Unités d'actions restreintes

La société utilise des unités d'actions restreintes en guise de rémunération au rendement. Chaque unité d'action restreinte est de valeur égale à une action sans droit de vote, et donne droit aux mêmes dividendes auxquels cette unité aurait donné lieu si elle avait effectivement été une action sans droit de vote émise et en circulation; les dividendes théoriques sont inscrits à titre d'émissions d'unités d'actions restreintes supplémentaires au cours de la durée de vie de l'unité en question. Les unités d'actions restreintes deviennent payables lorsque les droits sont acquis. La période d'acquisition habituelle des droits sur les unités d'actions restreintes est de 33 mois (la durée de service requise). La méthode d'acquisition de ces droits (en bloc ou graduelle) est déterminée à la date d'attribution ou avant cette date. Le passif connexe est normalement réglé en espèces.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements des unités d'actions restreintes de la société.

Période terminée le
31 mars 2010

	Trimestre		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Nombre d'unités d'actions restreintes		
	Droits non acquis	Droits acquis	
En cours, au début			
Droits non acquis	1 385 091	—	37,76 \$
Droits acquis	—	24 226	37,03
Émises			
Attribution initiale	637 369	—	32,65
Au lieu de dividendes	25 868	—	36,66
Droits acquis	(4 807)	4 807	39,14
Régées en espèces	—	(27 772)	37,33
Frappées d'extinction ou annulées	(20 352)	—	37,81
En cours, à la fin			
Droits non acquis	2 023 169	—	36,13
Droits acquis	—	1 261	38,54 \$

En ce qui a trait à certaines émissions d'unités d'actions restreintes, la société a conclu des contrats à terme d'actions réglés en espèces, qui établissent le coût pour la société; ces renseignements ainsi que le calendrier des unités d'actions restreintes en cours de la société au 31 mars 2010 dont les droits n'ont pas été acquis sont présentés dans le tableau suivant.

	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût fixe	Coût établi pour la société par unité d'action restreinte	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût variable	Nombre total d'unités d'actions restreintes dont les droits ne sont pas acquis
Acquisition des droits au cours des exercices se terminant les 31 décembre :				
2010	600 000	49,22 \$	175 024	775 024
2011	390 000	33,79 \$	243 259	633 259
2012	420 000	35,91 \$	194 886	614 886
	1 410 000		613 169	2 023 169

d) Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La société offre un régime d'achat d'actions à l'intention des employés qui permet aux employés admissibles allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi d'acheter des actions ordinaires au moyen de retenues sur la paie régulières s'établissant entre 1 % et 10 % de leur salaire; pour les catégories d'emploi dont la rémunération est plus élevée, ces retenues peuvent s'établir entre 1 % et 55 % du salaire de l'employé. La société doit verser des cotisations à un pourcentage s'établissant entre 20 % et 40 %, qu'elle a elle-même déterminé, pour chaque dollar cotisé par l'employé, jusqu'à concurrence d'un maximum de 6 % de la paie de l'employé admissible. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, la société a versé une cotisation de 40 % (40 % en 2009) pour les employés allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi; pour les catégories d'emploi dont la rémunération est plus élevée, la société a versé une cotisation de 35 % (35 % en 2009). La société comptabilise ses cotisations à titre de composante des charges d'exploitation et, avant l'exercice 2010, il n'y a eu aucune modalité d'acquisition des droits. Après 2009, les droits sur la cotisation de la société sont acquis selon la première éventualité entre le dernier jour à l'emploi de la société du participant au régime et le dernier jour ouvrable de l'année civile au cours duquel la société a versé sa cotisation, à moins que le participant au régime ait fait l'objet d'un licenciement motivé, auquel cas, il sera déchu des cotisations patronales versées au cours de l'exercice.

Périodes terminées les 31 mars (en millions)	Trimestre	
	2010	2009
Cotisations salariales	19 \$	22 \$
Cotisations patronales	7	8
	26 \$	30 \$

En vertu de ce régime, la société a le choix d'offrir de nouvelles actions ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier. Pour les trimestres terminés les 31 mars 2010 et 2009, toutes les actions ordinaires émises à l'intention des employés conformément à ce régime avaient été achetées sur le marché aux cours de négociation habituels.

12 avantages sociaux futurs

a) Régimes de retraite à prestations déterminées – coûts

Les coûts nets des régimes de retraite à prestations déterminées de la société s'établissent comme suit :

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2010			2009		
	Coûts engagés au cours de l'exercice	Ajustements comptables ¹	Coûts constatés au cours de l'exercice	Coûts engagés au cours de l'exercice	Ajustements comptables ¹	Coûts constatés au cours de l'exercice
Régimes de retraite						
Coût des services rendus au cours de l'exercice (tranche de l'employeur)	18 \$	— \$	18 \$	13 \$	— \$	13 \$
Intérêts débiteurs	92	—	92	93	—	93
Rendement de l'actif des régimes	(105)	(8)	(113)	112	(213)	(101)
Coût des services passés	—	1	1	—	1	1
Perte actuarielle	21	—	21	9	—	9
Amortissement de l'actif transitoire	—	(12)	(12)	—	(11)	(11)
	26 \$	(19) \$	7 \$	227 \$	(223) \$	4 \$

1. Ajustements comptables visant à répartir les coûts sur plusieurs exercices afin de tenir compte de la nature à long terme des avantages sociaux futurs.

b) Régimes à cotisations déterminées

Le total des coûts des régimes à cotisations déterminées constatés par la société se présente comme suit :

Périodes terminées les 31 mars (en millions)	Trimestre	
	2010	2009
Cotisations au régime de retraite syndical et au régime de retraite de la fonction publique	6 \$	7 \$
Autres régimes à cotisations déterminées	10	9
	16 \$	16 \$

13 débiteurs

Le 26 juillet 2002, TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque de l'annexe I, aux termes de laquelle TELUS Communications Inc. est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, sous réserve d'un montant maximal de 500 millions de dollars (500 millions de dollars le 31 décembre 2009).

L'échéance initiale de cette convention de titrisation à rechargement était le 18 juillet 2007; le 30 novembre 2006, une modification a donné lieu à une prorogation de l'échéance pour la fixer au 18 juillet 2008; une modification du 31 mars 2008 a donné lieu à une prorogation de l'échéance pour la fixer au 17 juillet 2009; une modification du 6 mai 2009 a donné lieu à une prorogation de l'échéance pour la fixer au 6 mai 2012.

Les cessions de créances effectuées dans le cadre d'opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes lorsque la société est réputée avoir abandonné le contrôle des actifs cédés et qu'une contrepartie autre que celle liée aux droits de bénéficiaire des créances cédées a été reçue. Lorsque la société cède ses créances, elle conserve des comptes de réserve à titre de droits conservés dans les créances titrisées et les droits de gestion. Lorsqu'une cession est reconnue à titre de ventes, la société décomptabilise toutes les créances cédées, comptabilise à leur juste valeur les actifs obtenus et les passifs pris en charge et comptabilise le gain ou la perte sur la vente dans les états consolidés des résultats et des autres éléments du résultat étendu au poste « Autres charges, montant net ». Le montant du gain ou de la perte sur la cession de créances est en partie tributaire de la

valeur comptable antérieure des créances cédées, répartie entre les créances cédées et les droits conservés fondés sur leur juste valeur de marché relative à la date de la vente. La société procède à une estimation de la juste valeur de ses droits conservés en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs escomptés, eux-mêmes basés sur les meilleures estimations par la direction des hypothèses clés, soit les créances irrécouvrables, la durée de vie moyenne pondérée des créances cédées et les taux d'escompte proportionnels aux risques courus.

À la suite de la vente d'une participation dans certaines créances avec gestion intégrale, un passif lié à la gestion des créances vendues est constaté à la date de la vente puis est amorti dans l'état des résultats sur la durée de vie prévue des créances.

TELUS Communications Inc. est tenue de maintenir au moins la cote de crédit BBB (faible) attribuée par Dominion Bond Rating Service, sinon la fiducie de titrisation pourra exiger la résiliation du programme de vente avant la fin de la durée; au 31 mars 2010, la cote attribuée était A (faible).

(en millions)	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
Total du portefeuille géré	1 144 \$	1 201 \$
Créances titrisées	(482)	(598)
Droits conservés dans les créances vendues	75	91
Créances détenues	737 \$	694 \$

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, la société a constaté des pertes globales de 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2009) sur la vente de créances découlant de la titrisation.

Les flux de trésorerie tirés de la titrisation se présentent comme suit :

Périodes terminées les 31 mars (en millions)	2010	Trimestre 2009
Produit cumulé de la titrisation, au début	500 \$	300 \$
Paiements de réduction de la titrisation	(100)	—
Produit cumulé de la titrisation, à la fin	400 \$	300 \$
Produit des montants encaissés réinvestis dans des opérations de titrisation à rechargement	1 080 \$	817 \$
Produit des montants encaissés au titre des droits conservés	198 \$	135 \$

Les principales hypothèses économiques utilisées pour déterminer la perte au titre de la vente de créances, les flux de trésorerie futurs et les justes valeurs attribuées aux droits conservés, se présentent comme suit :

Périodes terminées les 31 mars	2010	Trimestre 2009
Pertes sur créances prévues en pourcentage des créances vendues	1,1 %	1,3 %
Durée de vie moyenne pondérée des créances vendues (en jours)	35	34
Taux d'actualisation annuel réel	0,8 %	1,2 %
Gestion	1,0 %	1,0 %

En général, les créances vendues ne font pas l'objet de paiements par anticipation.

Au 31 mars 2010, les principales hypothèses économiques et la sensibilité de la juste valeur courante des flux de trésorerie résiduels par rapport à des fluctuations immédiates de 10 % et de 20 % à l'égard de ces hypothèses se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	31 mars 2010	Variation hypothétique des hypothèses ¹	
		10 %	20 %
Valeur comptable/juste valeur des flux de trésorerie futurs	75 \$		
Pertes sur créances prévues en pourcentage des créances vendues		1 \$	1 \$
Durée de vie moyenne pondérée des créances vendues (en jours)		— \$	— \$
Taux d'actualisation annuel réel		— \$	— \$

- Ces sensibilités sont hypothétiques et elles doivent être considérées avec circonspection. Une variation hypothétique favorable des hypothèses se traduit par une augmentation de la valeur des droits conservés dans les créances vendues tandis qu'une variation hypothétique défavorable des hypothèses se traduit par une baisse de cette valeur. Comme les chiffres l'indiquent, les variations de la juste valeur s'appuyant sur des fluctuations de 10 % des hypothèses ne peuvent généralement faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle de la juste valeur n'est pas nécessairement linéaire. De plus, dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des droits conservés sont calculées sans modification des autres hypothèses; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs (par exemple, l'augmentation des taux d'intérêt sur le marché peut entraîner une augmentation des créances irrécouvrables), ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer la sensibilité.

14 immobilisations corporelles et autres

(en millions)	Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	Autres	Terrains	Actifs en construction	Total
Au coût							
Au 1 ^{er} janvier 2010	22 050 \$	2 244 \$	13 \$	1 644 \$	49 \$	431 \$	26 431 \$
Ajouts	96	1	—	7	—	150	254
Cessions et mises hors service	3	—	—	(4)	—	—	(1)
Reclassements	116	14	—	26	—	(156)	—
Au 31 mars 2010	22 265 \$	2 259 \$	13 \$	1 673 \$	49 \$	425 \$	26 684 \$
Amortissement cumulé							
Au 1 ^{er} janvier 2010	16 052 \$	1 333 \$	9 \$	1 308 \$	— \$	— \$	18 702 \$
Amortissement	279	33	1	32	—	—	345
Cessions et mises hors service	4	—	—	(4)	—	—	—
Reclassements	(5)	5	—	—	—	—	—
Au 31 mars 2010	16 330 \$	1 371 \$	10 \$	1 336 \$	— \$	— \$	19 047 \$
Valeur comptable nette							
Au 31 décembre 2009	5 998 \$	911 \$	4 \$	336 \$	49 \$	431 \$	7 729 \$
Au 31 mars 2010	5 935 \$	888 \$	3 \$	337 \$	49 \$	425 \$	7 637 \$

15 actifs incorporels et écart d'acquisition

a) Actifs incorporels et écart d'acquisition, montant net

(en millions)	Actifs incorporels amortissables					Actifs incorporels à durée indéfinie					Total des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition	
	Abonnés	Contrats avec les clients et relations clients connexes	Logiciels	Servitudes et autres	Actifs en construction	Total	Licences de spectre ¹	Marque acquise	Total	Total des actifs incorporels		Écart d'acquisition ¹
Au coût												
Au 1 ^{er} janvier 2010	245 \$	137 \$	2 408 \$	104 \$	158 \$	3 052 \$	4 867 \$	7 \$	4 874 \$	7 926 \$	3 936 \$	11 862 \$
Ajouts	—	—	8	1	48	57	—	—	—	57	—	57
Cessions et mises hors service	—	—	(47)	—	—	(47)	—	—	—	(47)	—	(47)
Reclassements	—	—	85	—	(85)	—	—	—	—	—	—	—
Au 31 mars 2010	245 \$	137 \$	2 454 \$	105 \$	121 \$	3 062 \$	4 867 \$	7 \$	4 874 \$	7 936 \$	3 936 \$	11 872 \$
Amortissement cumulé												
Au 1 ^{er} janvier 2010	52 \$	27 \$	1 605 \$	76 \$	— \$	1 760 \$	1 018 \$	— \$	1 018 \$	2 778 \$	364 \$	3 142 \$
Amortissement	1	3	103	1	—	108	—	—	—	108	—	108
Cessions et mises hors service	—	—	(46)	—	—	(46)	—	—	—	(46)	—	(46)
Au 31 mars 2010	53 \$	30 \$	1 662 \$	77 \$	— \$	1 822 \$	1 018 \$	— \$	1 018 \$	2 840 \$	364 \$	3 204 \$
Valeur comptable nette												
Au 31 décembre 2009	193 \$	110 \$	803 \$	28 \$	158 \$	1 292 \$	3 849 \$	7 \$	3 856 \$	5 148 \$	3 572 \$	8 720 \$
Au 31 mars 2010	192 \$	107 \$	792 \$	28 \$	121 \$	1 240 \$	3 849 \$	7 \$	3 856 \$	5 096 \$	3 572 \$	8 668 \$

1. L'amortissement cumulé sur les licences de spectre et sur l'écart d'acquisition correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002.

b) Actifs incorporels amortissables

Le montant total estimatif de la dotation aux amortissements à l'égard des actifs incorporels amortissables, calculé en fonction des actifs détenus au 31 mars 2010, s'établit comme suit pour chacun des cinq prochains exercices :

Exercices se terminant les 31 décembre (en millions)

2010 (reste de l'exercice)	285 \$
2011	308
2012	183
2013	57
2014	32

c) Autres

Au 31 mars 2010, l'écart d'acquisition attribuable au secteur des services filaires et au secteur des services mobiles de la société s'est établi à 966 millions de dollars (966 millions de dollars au 31 décembre 2009) et à 2 606 millions de dollars (2 606 millions de dollars au 31 décembre 2009), respectivement.

16 dette à long terme**a) Éléments de la dette à long terme**

(en millions de dollars)

Série	Taux d'intérêt	Échéance	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
Billets de TELUS Corporation				
US ²	8,00 % ¹	Juin 2011	1 365 \$	1 411 \$
CB	5,00 % ¹	Juin 2013	299	299
CC	4,50 % ¹	Mars 2012	299	299
CD	4,95 % ¹	Mars 2017	690	690
CE	5,95 % ¹	Avril 2015	498	498
CF	4,95 % ¹	Mai 2014	697	697
CG	5,05 % ¹	Décembre 2019	989	989
			4 837	4 883
Papier commercial de TELUS Corporation				
	0,39 %	Jusqu'en août 2010	495	467
Débtures de TELUS Communications Inc.				
1	12,00 % ¹	Mai 2010	50	50
2	11,90 % ¹	Novembre 2015	124	124
3	10,65 % ¹	Juin 2021	173	173
5	9,65 % ¹	Avril 2022	245	245
B	8,80 % ¹	Septembre 2025	198	198
			790	790
Obligations hypothécaires de premier rang de TELUS Communications Inc.				
U	11,50 % ¹	Juillet 2010	30	30
Contrats de location-acquisition conclus à divers taux d'intérêt allant de 4,56 % à 5,3 % et échéant à diverses dates jusqu'en 2013				
			2	2
Dette à long terme			6 154	6 172
Moins : tranche à court terme			82	82
Tranche à long terme de la dette à long terme			6 072 \$	6 090 \$

1. Les intérêts sont payables semestriellement.

2. La valeur nominale des billets s'établit à 1 348 millions de dollars US (1 348 millions de dollars US au 31 décembre 2009).

b) Facilités de crédit de TELUS Corporation

Le 2 mars 2007, TELUS Corporation a conclu une nouvelle facilité de crédit bancaire de 2,0 milliards de dollars avec un consortium d'institutions financières. La nouvelle facilité de crédit bancaire se compose d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 2,0 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) venant à échéance le 1^{er} mai 2012, devant servir aux fins générales de la société, notamment à appuyer le papier commercial.

La facilité de crédit de TELUS Corporation, qui vient à échéance le 1^{er} mai 2012, est non garantie et porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux d'acceptation bancaire ou au taux interbancaire offert à Londres (« TIOL ») (tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios financiers mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, la société ne peut laisser son ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excéder 4,0:1 et son ratio des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur les intérêts débiteurs être inférieur à 2,0:1, selon le sens donné à chacun de ces ratios en vertu de la facilité de crédit.

Le 19 juin 2009, TELUS Corporation a conclu une facilité de crédit renouvelable modifiée de 300 millions de dollars avec un consortium d'institutions financières, venant à échéance le 31 décembre 2010. La facilité de crédit est non garantie et porte intérêt au taux préférentiel ou au taux d'acceptation bancaire (tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables.

L'accès continu aux facilités de crédit de TELUS Corporation n'est pas assujéti au maintien par TELUS Corporation d'une cote de solvabilité en particulier.

(en millions)	Au 31 mars 2010			Au 31 décembre 2009		
	1 ^{er} mai 2012	31 décembre 2010	Total	1 ^{er} mai 2012	31 décembre 2010	Total
Facilité de crédit renouvelable venant à échéance le						
Montant net disponible	1 382 \$	300 \$	1 682 \$	1 410 \$	300 \$	1 710 \$
Lettres de crédit émises, mais non utilisées	123	—	123	123	—	123
Garantie du papier commercial	495	—	495	467	—	467
Montant brut disponible	2 000 \$	300 \$	2 300 \$	2 000 \$	300 \$	2 300 \$

c) Échéances de la dette à long terme

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme, y compris les montants de couverture connexes et calculés en fonction de ces sommes impayées au 31 mars 2010, pour chacun des cinq prochains exercices sont présentées dans le tableau suivant :

Dette à long terme libellée en :	Dollars canadiens		Dollars américains				
			Passif dérivé				
Exercices se terminant les 31 décembre (en millions)	Toute la dette, sauf les contrats de location- acquisition	Contrats de location- acquisition	Dettes ¹	Reçu ¹	Payé	Total	Total
2010 (reste de l'exercice)	80 \$	1 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	81 \$
2011	—	1	1 369	(1 369)	2 064	2 064	2 065
2012	795	—	—	—	—	—	795
2013	300	—	—	—	—	—	300
2014	700	—	—	—	—	—	700
Par la suite	2 949	—	—	—	—	—	2 949
Sorties de fonds futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme	4 824	2	1 369	(1 369)	2 064	2 064	6 890
Sorties de fonds futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires ²	2 032	—	164	(164)	263	263	2 295
Échéances contractuelles non actualisées (note 4 c)	6 856 \$	2 \$	1 533 \$	(1 533) \$	2 327 \$	2 327 \$	9 185 \$

1. Les flux de trésorerie liés au montant de capital tiennent compte des taux de change au 31 mars 2010, le cas échéant.
2. Les sorties de fonds futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour le papier commercial et les montants prélevés sur les facilités de crédit de la société, le cas échéant, ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 31 mars 2010.

17 capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote

a) Capital-actions autorisé

Au 31 mars 2010 et au 31 décembre 2009, le capital-actions autorisé de la société comprenait un milliard d'actions sans valeur nominale de chacune des catégories suivantes : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang, actions ordinaires et actions sans droit de vote. Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors des assemblées générales de la société, chaque détenteur d'actions ordinaires pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue à ces assemblées.

En ce qui concerne les paiements des dividendes et la distribution de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de la société ou de toute autre distribution de l'actif de la société entre ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, les actions ordinaires et les actions sans droit de vote à égalité de rang sans préférence ni distinction.

Les actions sans droit de vote comportent des droits de conversion qui, dans certains cas (par exemple si un changement à l'égard des restrictions sur la propriété étrangère devait survenir), permettent aux détenteurs d'actions sans droit de vote de convertir celles-ci en actions ordinaires, à raison de une action par action.

b) Cumul des autres éléments du résultat étendu

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2010					2009				
	Autres éléments du résultat étendu			Cumul des autres éléments du résultat étendu		Autres éléments du résultat étendu			Cumul des autres éléments du résultat étendu	
	Montant	Impôts sur les bénéfices	Montant net	Au début	À la fin	Montant	Impôts sur les bénéfices	Montant net	Au début	À la fin
Variation de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie (note 4 i)										
Gains (pertes) survenu(e)s au cours de la période considérée	(26) \$	(1) \$	(25) \$			129 \$	26 \$	103 \$		
(Gains) pertes survenu(e)s au cours de périodes antérieures et transféré(e)s aux résultats de la période considérée	49	7	42			(87)	(13)	(74)		
	23	6	17	(53) \$	(36) \$	42	13	29	(122) \$	(93) \$
Écart de conversion cumulé	(1)	—	(1)	(19)	(20)	1	—	1	(7)	(6)
Variation de la juste valeur non réalisée des actifs financiers disponibles à la vente et constatation des montants réalisés	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	(1)
	22 \$	6 \$	16 \$	(72) \$	(56) \$	43 \$	13 \$	30 \$	(130) \$	(100) \$

Le montant net des gains existants (pertes existantes) découlant de la juste valeur non réalisée des contrats de swaps de devises échéant en 2011, qui sont des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie, et qui sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, serait reclassé au bénéfice net si les contrats faisaient l'objet d'une résiliation anticipée; le montant et le moment d'un tel reclassement seraient tributaires des justes valeurs et des montants des contrats résiliés et autres faits pertinents connexes. Au 31 mars 2010, l'estimation par la société du montant net des gains existants (pertes existantes) découlant de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie, autres que ceux ayant trait aux contrats de swaps de devises échéant en 2011 qui sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui devraient faire l'objet d'un reclassement aux résultats au cours des douze prochains mois est de 2 millions de dollars, excluant les incidences fiscales.

c) Régimes d'options sur actions

La société a établi divers régimes d'options sur actions dans le cadre desquels les dirigeants et autres employés peuvent recevoir des options leur permettant d'acheter des actions sans droit de vote, à un prix correspondant à la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution; avant 2001, des options étaient aussi attribuées de la même façon relativement à des actions ordinaires. Avant 2002, des options visant l'achat d'actions sans droit de vote et d'actions ordinaires à un prix correspondant à la juste valeur de marché au moment de l'attribution étaient octroyées aux administrateurs. Les attributions d'options actuellement octroyées dans le cadre des régimes peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas sept ans à compter du moment de l'attribution; avant 2003, les attributions d'options sur actions étaient octroyées et étaient assorties de périodes d'exercice ne dépassant pas dix ans.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution des régimes d'options sur actions de la société.

Période terminée le 31 mars 2010	Trimestre	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions
En cours, au début	11 057 916	38,08 \$
Attribuées	2 645 600	32,63
Exercées ¹	(102 024)	24,33
Frappées d'extinction	(162 190)	40,06
Éteintes et autres	(121 505)	38,29
En cours, à la fin	13 317 797	37,08 \$

1. La valeur intrinsèque totale des attributions d'options sur actions exercées pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 se chiffrait à 1 million de dollars (reflétant un prix moyen pondéré aux dates d'exercice de 33,87 \$ l'action). L'économie d'impôts réalisée pour les déductions fiscales des exercices d'options sur actions pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 s'est chiffrée à néant.

En 2006, une option de règlement en capitaux propres net s'est appliquée à certains octrois d'attributions d'options sur actions en cours, qui ont été effectués après 2001. Cet événement n'a pas donné lieu à une augmentation de la valeur pour le titulaire d'options et, par conséquent, la comptabilisation des modifications n'a pas été exigée à cet égard. Le titulaire d'options ne dispose pas du choix d'exercer l'option de règlement en capitaux propres net. Il revient plutôt à la société de décider si l'exercice d'une attribution d'options sur actions est réglé comme une option sur actions ou au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net. En 2007, une option de règlement en espèces net s'est appliquée à certains octrois d'attributions d'options sur actions en cours, comme il est décrit plus en détail à la note 11 b). Le titulaire d'options a le choix d'exercer l'option de règlement en espèces net.

Le tableau suivant présente le rapprochement du nombre d'options sur actions exercées et du nombre connexe d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote émises.

Période terminée le 31 mars 2010	Trimestre		
	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Total
Actions émises en vertu de l'exercice d'options sur actions	1 876	3 870	5 746
Incidence du choix du titulaire d'options de régler les exercices d'attributions d'options sur actions au moyen de l'option de règlement en espèces net	22 394	67 409	89 803
Actions émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	s.o. ¹	2 080	2 080
Incidence du choix de la société de régler les exercices d'attributions d'options sur actions au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net	s.o. ¹	4 395	4 395
Options sur actions exercées	24 270	77 754	102 024

1. Les attributions d'options sur actions pour les actions ordinaires ne comportent pas d'option de règlement en capitaux propres net.

Le tableau suivant répartit les options sur actions de la société en cours au 31 mars 2010 selon leur prix d'exercice et leur durée :

Options en cours ¹								Options pouvant être exercées	
Fourchette de prix des options								Total	
Prix le plus bas	8,43 \$	14,93 \$	22,41 \$	34,81 \$	53,09 \$	8,43 \$		Nombre d'actions	Prix moyen pondéré
Prix le plus haut	10,75 \$	22,06 \$	33,14 \$	50,47 \$	64,64 \$	64,64 \$			
Date d'échéance et nombre d'actions									
2010	—	6 433	400 459	105 010	—	511 902		511 902	27,02 \$
2011	—	4 200	845 603	737 509	—	1 587 312		1 587 312	29,33 \$
2012	5 233	104 600	65 000	1 202 621	—	1 377 454		1 122 159	34,98 \$
2013	—	—	—	1 203 201	52 196	1 255 397		1 104 880	43,28 \$
2014	—	—	—	30 635	1 024 650	1 055 285		963 870	56,61 \$
2015	—	—	19 475	2 456 931	—	2 476 406		—	— \$
2016	—	—	2 408 441	—	—	2 408 441		—	— \$
2017	—	—	2 635 125	10 475	—	2 645 600		—	— \$
	5 233	115 233	6 374 103	5 746 382	1 076 846	13 317 797		5 290 123	
Durée résiduelle moyenne pondérée									
(en années)	2,5	2,5	5,4	3,4	3,9	4,3			
Prix moyen pondéré									
	10,16 \$	16,53 \$	30,16 \$	41,51 \$	56,71 \$	37,08 \$			
Valeur intrinsèque totale²									
(en millions)	— \$	2 \$	39 \$	2 \$	— \$	43 \$			
Options pouvant être exercées									
Nombre d'actions	5 233	115 233	1 311 062	2 877 509	981 086	5 290 123			
Durée contractuelle moyenne pondérée à courir									
(en années)	2,5	2,5	1,1	2,0	3,9	2,2			
Prix moyen pondéré									
	10,16 \$	16,53 \$	24,36 \$	39,13 \$	56,60 \$	38,19 \$			
Valeur intrinsèque totale²									
(en millions)	— \$	2 \$	16 \$	2 \$	— \$	20 \$			

- Au 31 mars 2010, les droits sur 12 183 701 options sur actions, ayant une durée résiduelle moyenne pondérée de 4,2 ans, un prix moyen pondéré de 37,19 \$ et une valeur intrinsèque totale de 40 millions de dollars, étaient acquis ou devraient être acquis. Ces montants varient des montants correspondants à l'ensemble des options sur actions en cours en raison d'une estimation des extinctions prévues.
- La valeur intrinsèque totale est calculée en fonction du prix par action au 31 mars 2010 qui s'établit à 37,80 \$ pour les actions ordinaires et à 36,34 \$ pour les actions sans droit de vote.

Au 31 mars 2010, moins de un million d'actions ordinaires et environ quinze millions d'actions sans droit de vote étaient réservées aux fins d'émission, sur le capital autorisé, dans le cadre des régimes d'options sur actions.

18 engagements et passifs éventuels

a) Garanties

Garanties : Les principes comptables généralement reconnus du Canada exigent que des informations soient fournies sur certains types de garanties ainsi que sur leurs montants maximaux non actualisés. Les montants maximaux pouvant être versés représentent le cas le plus défavorable et ne reflètent pas nécessairement les résultats prévus par la société. Les garanties sur lesquelles des informations doivent être présentées sont les engagements qui prévoient des paiements conditionnels à des événements futurs précis. Dans le cours normal de ses activités, la société prend des engagements qui, selon les PCGR, pourraient être considérés comme des garanties. Selon la définition des PCGR du Canada, les notes d'orientation sur les informations à fournir ne s'appliquent pas aux garanties associées au rendement futur de la société. Au 31 mars 2010, les montants maximaux non actualisés des garanties, sans égard à la probabilité du versement de ces paiements, étaient négligeables.

Engagements d'indemnisation : Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir des engagements d'indemnisation en ce qui a trait à certaines opérations. Ces engagements d'indemnisation prévoient différentes durées et il arrive souvent que les modalités ne soient pas explicitement définies. Le cas échéant, un engagement d'indemnisation est enregistré à titre de passif. Dans bien des cas, ces engagements d'indemnisation ne comportent aucun plafond, et le montant maximal général en vertu de ces engagements d'indemnisation ne peut pas être évalué de manière raisonnable. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où l'opération est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces engagements d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accrus de publication des annuaires pour le nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. La quote-part de la société aurait été de 80 % jusqu'en mai 2006, pour reculer jusqu'à 40 % au cours des cinq années suivantes et s'établirait ensuite à 15 % dans la dernière période de cinq ans. En outre, si une mesure

du CRTC empêchait le propriétaire de réaliser les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier.

Au 31 mars 2010, la société n'avait constaté aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

b) Réclamations et poursuites

Généralités : La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, la société a reçu ou est au courant de certaines réclamations en matière de propriété intellectuelle ou des réclamations éventuelles à son égard concernant la contrefaçon et, dans certains cas, à l'égard de plusieurs autres entreprises de services mobiles et des fournisseurs des services de télécommunications. Dans certaines instances, les questions en sont au stade préliminaire et la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées actuellement de façon fiable. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites. Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur le bilan consolidé de la société, sauf en ce qui concerne les éléments présentés qui suivent.

Recours collectif autorisé : En août 2004, un recours collectif a été intenté en vertu de la Class Actions Act (Saskatchewan) contre un certain nombre de fournisseurs de services mobiles, anciens ou existants, y compris la société. La poursuite allègue que chaque entreprise de télécommunications est en rupture de contrat et est allée à l'encontre du principe de concurrence, de la pratique commerciale de même que des lois sur la protection du consommateur partout au Canada en ce qui a trait à la facturation de frais d'accès au système. La poursuite cherche à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires dont le montant est indéterminé. En septembre 2007, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a autorisé le recours collectif. En février 2008, en appliquant deux jugements récents de la Cour suprême du Canada, la même cour a retiré du recours tous les clients qui sont liés par une clause d'arbitrage. En mars 2010, la société a obtenu l'autorisation d'interjeter appel de la décision autorisant le recours collectif. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les recours collectifs avec option de retrait en Saskatchewan, le conseil des plaignants a demandé l'autorisation d'un nouveau recours collectif national en Saskatchewan faisant essentiellement les mêmes allégations. Cette demande a été suspendue par le tribunal en décembre 2009 pour abus de procédure à la demande des plaignants, sous réserve de changements futurs dans les circonstances. En mars 2010, les plaignants ont présenté une demande afin d'interjeter appel de cette décision de suspension. La société croit qu'elle dispose d'une bonne défense à l'égard de ces deux recours.

Des recours similaires ont également été présentés par l'avocat des plaignants, ou au nom de ce dernier, dans d'autres provinces.

Si le dénouement final de ces poursuites se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement important à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la société; les évaluations et les hypothèses de la direction supposent qu'une estimation fiable des risques courus ne peut être faite à cette étape préliminaire des poursuites.

Recours collectifs non autorisés : Les recours collectifs non autorisés contre la société comprennent un recours collectif intenté en 2008 en Saskatchewan alléguant, entre autres, que les entreprises de télécommunications canadiennes, y compris la société, n'ont pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 9-1-1 et qu'elles ont de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux. L'autre recours collectif intenté aussi en 2008 en Ontario allègue que la société a présenté de manière inexacte sa pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière. Les plaignants de ces recours cherchent à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires et d'autres compensations. La société évalue le bien-fondé de ces poursuites, mais la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées pour l'instant de façon fiable.

19 renseignements financiers supplémentaires

a) États des résultats et des autres éléments du résultat étendu

Périodes terminées les 31 mars (en millions)	Trimestre	
	2010	2009
Charges d'exploitation¹ :		
Coût des ventes et services	788 \$	797 \$
Frais de vente, généraux et administratifs	641	644
	1 429 \$	1 441 \$
Frais de publicité	51 \$	56 \$
Charge au titre des avantages sociaux		
Salaires ²	496 \$	508 \$
Régimes de retraite – à prestations déterminées (note 12 a)	7	4
Régimes de retraite – à cotisations déterminées (note 12 b)	16	16
Coûts de restructuration (note 6)	6	28
Autres	35	39
	560	595
Coûts internes de la main-d'œuvre immobilisés	(86)	(94)
	474 \$	501 \$

- Le coût des ventes et services ne comprend pas l'amortissement des actifs incorporels, mais comprend le coût des biens vendus et les coûts nécessaires à l'exploitation et au maintien de l'accès et de l'utilisation de l'infrastructure de télécommunications de la société. Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les frais de vente et de marketing (commissions comprises), les coûts du service à la clientèle, les créances irrécouvrables, les frais immobiliers et les frais généraux notamment au titre de la technologie de l'information, des finances (y compris les services de facturation, de crédit et de perception), des services juridiques, des ressources humaines et des affaires extérieures.
Les salaires des employés, les avantages sociaux et les coûts connexes sont inclus dans l'une des deux composantes des charges d'exploitation dans la mesure où ces coûts sont liés aux fonctions de ces composantes.
- Les salaires comprennent les montants liés à la rémunération à base d'actions pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 de 15 \$ (21 \$ en 2009) qui sont présentés à la note 11.

b) Bilans

(en millions)	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
Débiteurs		
Comptes clients	605 \$	556 \$
Montants courus à recevoir – clients	103	103
Provision pour créances douteuses	(49)	(59)
	659	600
Montants courus à recevoir – autres	78	93
Autres	—	1
	737 \$	694 \$
Stocks		
Appareils mobiles, pièces et accessoires	161 \$	226 \$
Autres	45	44
	206 \$	270 \$
Autres actifs à long terme		
Actif de retraite transitoire constaté et excédent des cotisations aux régimes de retraite sur la charge portée aux résultats	1 606 \$	1 565 \$
Autres	36	37
	1 642 \$	1 602 \$
Créditeurs et charges à payer		
Charges à payer	475 \$	560 \$
Paie et autres charges salariales connexes	309	272
Charge à payer pour l'option de règlement en espèces net liée aux attributions d'options sur actions (note 11 b)	19	14
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	3	3
	806	849
Comptes fournisseurs à payer	348	382
Intérêts à payer	134	60
Autres	100	94
	1 388 \$	1 385 \$

(en millions)	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
Facturation par anticipation et dépôts de clients		
Facturation par anticipation	480 \$	470 \$
Comptes de report réglementaires	144	144
Frais reportés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	39	40
Dépôts des clients	24	20
	687 \$	674 \$
Autres passifs à long terme		
Passifs dérivés (note 4 h)	747 \$	721 \$
Passif au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite	217	214
Autres	158	173
	1 122	1 108
Frais reportés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	76	80
Gain reporté sur les opérations de cession-bail de bâtiments	36	38
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	47	45
	1 281 \$	1 271 \$

c) Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

Périodes terminées les 31 mars (en millions)	Trimestre	
	2010	2009
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	(43) \$	124 \$
Stocks	64	69
Frais payés d'avance et autres	(68)	(64)
Créditeurs et charges à payer	(26)	(49)
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir et à payer, montant net	(191)	(154)
Facturation par anticipation et dépôts de clients	13	(29)
	(251) \$	(103) \$
Émission de titres de créance à long terme		
Papier commercial de TELUS Corporation	875 \$	2 274 \$
Facilité de crédit de TELUS Corporation venant à échéance le 1 ^{er} mai 2012	—	1 300
Dette à long terme autre que le papier commercial de TELUS Corporation et la facilité de crédit de TELUS Corporation venant à échéance le 1 ^{er} mai 2012	—	—
	875 \$	3 574 \$
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme		
Papier commercial de TELUS Corporation	(847) \$	(1 519) \$
Facilité de crédit de TELUS Corporation venant à échéance le 1 ^{er} mai 2012	—	(1 978)
Dette à long terme autre que le papier commercial de TELUS Corporation et la facilité de crédit de TELUS Corporation venant à échéance le 1 ^{er} mai 2012	—	(2)
	(847) \$	(3 499) \$

20 différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les PCGR du Canada. Comme il a été décrit plus en détail à la note 2, les PCGR du Canada sont en voie d'alignement avec les IFRS de l'IASB. À compter du 4 mars 2008, la Securities and Exchange Commission des États-Unis n'exige plus de la part de certains émetteurs assujettis, comme la société, de rapprocher leurs états financiers compris dans leurs documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et préparés conformément aux IFRS de l'IASB avec les PCGR des États-Unis. À partir du moment où elle commencera à présenter des états financiers conformément aux IFRS de l'IASB, soit pour l'exercice 2011, la société prévoit actuellement qu'elle cessera de rapprocher ces états financiers avec les PCGR des États-Unis.

Les principes actuellement adoptés dans ces états financiers sont conformes à tous les égards importants à ceux généralement reconnus des États-Unis, à l'exception des différences résumées ci-dessous.

Les différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis auraient l'incidence suivante sur le bénéfice net présenté par la société :

Périodes terminées les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre	
	2010	2009
Bénéfice net selon les PCGR du Canada	268 \$	322 \$
Ajustements :		
Charges d'exploitation		
Exploitation b)	(13)	(14)
Amortissement des actifs incorporels c)	(13)	(13)
Impôts sur les ajustements ci-dessus et modifications des taux d'imposition e)	7	10
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	249	305
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts f)		
Conformément aux PCGR du Canada	16	30
Variation des comptes des autres éléments du résultat étendu relatifs aux régimes de retraite	18	9
Conformément aux PCGR des États-Unis	34	39
Résultat étendu selon les PCGR des États-Unis	283 \$	344 \$
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis attribuable aux éléments suivants :		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	248 \$	304 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1
	249 \$	305 \$
Résultat étendu selon les PCGR des États-Unis attribuable aux éléments suivants :		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	282 \$	343 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1
	283 \$	344 \$
Bénéfice net par action ordinaire et action sans droit de vote selon les PCGR des États-Unis		
– De base	0,78 \$	0,96 \$
– Dilué	0,78 \$	0,96 \$

Le tableau qui suit présente une analyse des bénéfices non répartis effectuée de manière à refléter l'application des PCGR des États-Unis :

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	2010	2009
Solde au début	553 \$	227 \$
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	248	304
	801	531
Dividendes	(152)	(151)
Solde à la fin	649 \$	380 \$

Le tableau qui suit présente une analyse des postes les plus importants du bilan effectuée de manière à refléter l'application des PCGR des États-Unis :

(en millions)	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
Actif à court terme	1 195 \$	1 127 \$
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles et autres	7 637	7 729
Actifs incorporels	6 540	6 605
Écart d'acquisition	3 974	3 974
Autres actifs	301	253
	18 452	18 561
	19 647 \$	19 688 \$
Passif à court terme	2 737 \$	2 964 \$
Passif à long terme		
Dette à long terme	6 101	6 120
Autres passifs à long terme	1 313	1 304
Impôts reportés	1 365	1 323
	8 779	8 747
Total du passif	11 516	11 711
Capitaux propres		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	8 110	7 956
Part des actionnaires sans contrôle	21	21
	8 131	7 977
	19 647 \$	19 688 \$

Le tableau qui suit présente le rapprochement des capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote tenant compte des différences importantes entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis :

Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote

Au 31 mars 2010 (en millions)	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total
Selon les PCGR du Canada	2 216 \$	3 091 \$	184 \$	2 274 \$	(56) \$	7 709 \$
Ajustements :						
Fusion de BC TELECOM et de TELUS a), c), d)	1 733	883	—	(1 527)	(811)	278
Rémunération à base d'actions b)	10	53	31	(94)	—	—
Acquisition de Clearnet Communications Inc.						
Écart d'acquisition d)	—	131	—	(8)	—	123
Débitures convertibles	—	(3)	(1)	4	—	—
Selon les PCGR des États-Unis	3 959 \$	4 155 \$	214 \$	649 \$	(867) \$	8 110 \$

Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote

Au 31 décembre 2009 (en millions)	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total
Selon les PCGR du Canada	2 216 \$	3 070 \$	181 \$	2 159 \$	(72) \$	7 554 \$
Ajustements :						
Fusion de BC TELECOM et de TELUS a), c), d)	1 733	883	—	(1 508)	(829)	279
Rémunération à base d'actions b)	10	53	31	(94)	—	—
Acquisition de Clearnet Communications Inc.						
Écart d'acquisition d)	—	131	—	(8)	—	123
Débitures convertibles	—	(3)	(1)	4	—	—
Selon les PCGR des États-Unis	3 959 \$	4 134 \$	211 \$	553 \$	(901) \$	7 956 \$

a) Fusion de BC TELECOM et de TELUS

Le regroupement entre BC TELECOM et TELUS Corporation (société portant la nouvelle dénomination de TELUS Holdings Inc. et liquidée le 1^{er} juin 2001) a été comptabilisé selon la méthode de la fusion d'intérêts communs, conformément aux PCGR du Canada. Selon les PCGR du Canada, l'application de cette méthode à la fusion entre BC TELECOM et TELUS Holdings Inc. a donné lieu au retraitement des chiffres des exercices antérieurs comme si les deux sociétés avaient toujours été regroupées. Selon les PCGR des États-Unis, la fusion est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le recours à cette méthode a donné lieu à l'acquisition de TELUS (TELUS Holdings Inc.) par BC TELECOM pour une somme de 4 662 millions de dollars (y compris des frais de fusion de l'ordre de 52 millions de dollars) en date du 31 janvier 1999.

b) Charges d'exploitation – Exploitation

Avantages sociaux futurs : Selon les PCGR des États-Unis, les actifs et les obligations liés aux avantages sociaux futurs de TELUS ont été constatés à leur juste valeur au moment de l'acquisition. La comptabilisation des avantages sociaux futurs selon les PCGR du Canada a été modifiée pour qu'elle se rapproche davantage de la comptabilisation selon les PCGR des États-Unis, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2000. Les PCGR du Canada prévoient que les soldes transitoires peuvent être comptabilisés prospectivement. Par conséquent, afin que les données présentées soient conformes aux PCGR des États-Unis, l'amortissement du solde transitoire doit être retranché de la charge au titre des avantages sociaux futurs.

À la différence des PCGR du Canada, les PCGR des États-Unis exigent de constater en totalité les obligations liées à des régimes d'avantages sociaux futurs. Selon les PCGR des États-Unis, la situation de capitalisation des régimes de la société est présentée à sa valeur brute aux bilans consolidés, et l'écart entre la situation de capitalisation nette du régime et l'actif ou le passif net au titre des prestations constituées est inclus comme une composante du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Rémunération à base d'actions : Selon les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis, la société est tenue d'utiliser la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions liée aux attributions faites après 2001 et 1994, respectivement.

Sur une base prospective, à partir du 1^{er} janvier 2006, il n'y a plus de différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis relativement à la charge au titre de la rémunération à base d'actions découlant des attributions actuelles de rémunération à base d'actions comptabilisées à titre d'instruments de capitaux propres. Étant donné que les attributions d'options sur actions octroyées après 1994 mais avant 2002 sont prises en compte selon les PCGR des États-Unis, mais qu'elles ne le sont pas en vertu des PCGR du Canada, les différences dans les comptes des capitaux propres découlant de ces attributions subsisteront.

La presque totalité des attributions d'options sur actions en cours de la société qui avaient été octroyées avant le 1^{er} janvier 2005 comportent une option de règlement en espèces net. Le titulaire d'options a le choix d'opter pour le règlement en espèces net. Les attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées par cette modification prennent davantage les caractéristiques d'instruments de passif plutôt que d'instruments de capitaux propres. La charge minimale constatée pour les attributions d'options sur actions touchées par cette modification correspondra à leur juste valeur à la date d'attribution. En vertu des PCGR des États-Unis, la juste valeur à la date d'octroi pour les attributions d'options sur actions en cours octroyées après 1994 et qui sont touchées par cette modification a eu une incidence sur le montant transitoire. En vertu des PCGR du Canada, ce sont uniquement les justes valeurs à la date d'octroi pour les attributions d'options sur actions en cours octroyées après 2001 et qui sont touchées par cette modification qui ont eu une incidence sur le montant transitoire. Ainsi, pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, la charge au titre des PCGR des États-Unis est de néant (1 million de dollars en 2009) à celle au titre des PCGR du Canada.

c) Charges d'exploitation – Amortissement des actifs incorporels

Étant donné que les actifs incorporels de TELUS au moment de l'acquisition ont été comptabilisés à leur juste valeur (se reporter à la note 20 a), leur amortissement, sauf pour ceux ayant une durée de vie indéfinie, devra être pris en compte selon les PCGR des États-Unis. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire comme au cours des exercices précédents.

Voici les montants supplémentaires qui ont été comptabilisés comme des actifs incorporels découlant de l'acquisition susmentionnée de TELUS :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
(en millions)				
Actifs incorporels amortissables				
Abonnés – services filaires	1 950 \$	506 \$	1 444 \$	1 457 \$
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie				
Licences de spectre ¹	1 833	1 833	—	—
	3 783 \$	2 339 \$	1 444 \$	1 457 \$

1. L'amortissement cumulé sur les licences de spectre correspond à l'amortissement constaté avant 2002 et à la perte de valeur transitoire.

Le montant total estimatif de la dotation aux amortissements des actifs incorporels amortissables, calculé en fonction des actifs détenus au 31 mars 2010, s'établit comme suit pour chacun des cinq prochains exercices :

Exercices se terminant les 31 décembre (en millions)	
2010 (reste de l'exercice)	322 \$
2011	358
2012	233
2013	108
2014	82

d) Écart d'acquisition

Fusion de BC TELECOM et de TELUS : Selon la méthode de l'acquisition, les actifs et les passifs de TELUS au moment de l'acquisition (se reporter à la note 20 a) ont été comptabilisés à leur juste valeur, et l'excédent du prix d'achat de 403 millions de dollars a été attribué à l'écart d'acquisition. Depuis le 1^{er} janvier 2002, la valeur comptable de l'écart d'acquisition n'est plus systématiquement amortie, mais plutôt soumise à un test de dépréciation périodique.

Écart d'acquisition supplémentaire découlant de l'acquisition de Clearnet : Selon les PCGR des États-Unis, les actions émises par l'acquéreur afin de conclure une acquisition sont évaluées à la date de l'annonce de l'acquisition. Or, selon les PCGR du Canada, ces mêmes actions doivent être évaluées à la date à laquelle l'opération a lieu. Par conséquent, le prix d'achat selon les PCGR des États-Unis est supérieur de 131 millions de dollars à celui établi selon les PCGR du Canada. La différence qui en résulte est imputée à l'écart d'acquisition. Depuis le 1^{er} janvier 2002, la valeur comptable de l'écart d'acquisition n'est plus systématiquement amortie, mais plutôt soumise à un test de dépréciation périodique.

e) Impôts sur les bénéfices

Périodes terminées les 31 mars (en millions)	Trimestre	
	2010	2009
Impôts exigibles	68 \$	68 \$
Impôts reportés	25	(20)
	93	48
Crédits d'impôt à l'investissement	(1)	(1)
	92 \$	47 \$

La charge d'impôts de la société, aux fins des PCGR des États-Unis, diffère de celle obtenue par l'application des taux d'imposition prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)	2010		2009	
Impôts de base fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi	98 \$	28,9 %	107 \$	30,3 %
Réévaluation du passif d'impôts reportés pour refléter les futurs taux d'imposition prévus par la loi	(5)		(20)	
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs et ajustements corrélatifs à ce redressement	(1)		(40)	
Rémunération sous forme d'attribution d'options sur actions	1		1	
Crédits d'impôt à l'investissement, déduction faite des impôts	(1)		(1)	
Charge d'impôts selon les PCGR des États-Unis	92 \$	27,0 %	47 \$	13,3 %

La société a recours à des estimations importantes relativement à la composition de l'actif et du passif d'impôts reportés. Les activités de la société sont complexes, et les interprétations, les règlements et les lois liés à l'impôt changent constamment. En conséquence, il y a généralement des questions fiscales à étudier.

f) Résultat étendu

Les PCGR des États-Unis exigent qu'un état du résultat étendu soit présenté avec la même importance que les autres états financiers. Le résultat étendu, qui inclut le bénéfice net, tient compte de toutes les variations des capitaux propres au cours de la période, à l'exception de celles qui découlent d'investissements effectués par les propriétaires ou de distributions qui leur sont versées.

Trimestres terminés les 31 mars	2010			2009		
	Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR du Canada	Régimes de retraite et autres régimes	Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis	Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR du Canada	Régimes de retraite et autres régimes	Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis
(en millions)						
Montant	22 \$	22 \$	44 \$	43 \$	11 \$	54 \$
Charge d'impôts	6	4	10	13	2	15
Montant net	16	18	34	30	9	39
Cumul des autres éléments du résultat étendu, au début	(72)	(829)	(901)	(130)	(390)	(520)
Cumul des autres éléments du résultat étendu, à la fin	(56) \$	(811) \$	(867) \$	(100) \$	(381) \$	(481) \$

g) Faits nouveaux concernant les conventions comptables

Comptabilisation des opérations de transfert d'un actif financier et consolidation des entités à détenteurs de droits variables : En vertu des PCGR des États-Unis, pour la présentation d'informations annuelles et intermédiaires à compter de son exercice 2010, la société devra se conformer aux normes modifiées relativement aux opérations de transfert d'un actif financier et aux entités à détenteurs de droits variables, comme le prescrit l'Accounting Standards Codification topic 860, intitulé *Transfers and Servicing* et l'Accounting Standards Codification topic 810, intitulé *Consolidation*. L'application anticipée n'était pas permise. Les conventions et pratiques comptables actuelles de la société ne sont pas touchées par les dispositions de ces normes.

Normes comptables publiées récemment mais non encore mises en œuvre : En ce qui concerne la société, aucune norme comptable américaine n'a été publiée récemment qui n'aurait pas encore été mise en œuvre et qui serait différente des normes comptables canadiennes publiées jusqu'ici mais non encore mises en œuvre.